



Hebdomadaire
Paraît le vendredi
N° 2419
12 décembre 2014
1,20 € • DOM: 1,80 €



Prolétaires de tous les pays, unissons-nous!

LUTTE

Le journal
d'Arlette Laguiller

OUVRIÈRE

UNION COMMUNISTE (trotskyste)

Les droits des travailleurs remis en cause

Valls



et Macron

aux ordres

du patronat

Loi Macron

Un arsenal
au service de
l'exploitation

page 3

Lepaon

Les travailleurs
n'ont pas les
mêmes valeurs

page 5

Éducation

Les enseignants
contre la
réforme des REP

page 7

Valls au garde-à-vous devant le patronat

Valls, interrogé sur France 2, a dit qu'il n'était pas un déserteur et qu'il occuperait son poste de Premier ministre jusqu'au bout. Mais, qu'il reste à la barre ou que, pour réaliser ses ambitions, il l'abandonne, cela ne changera pas d'un iota le sort des classes populaires. Par contre, il a confirmé qu'il restait toujours le petit soldat dévoué jusqu'au bout à la défense des intérêts de l'entreprise ou, pour mieux dire, au service des intérêts du patronat et des riches.

Il a redit avec insistance, à l'attention du patronat qui fait semblant de se montrer inquiet, que le pacte dit de responsabilité tenait toujours et que les milliards promis arriveraient comme prévu dans les coffres des patrons. Ce qui n'a pas empêché le Medef, jamais content, de réagir sur-le-champ, disant que cela n'allait pas assez vite et que ce n'était pas assez.

Mais, comme il fallait au Premier ministre faire semblant de maintenir la balance égale, il nous a fait, une nouvelle fois, le numéro de gagnant-gagnant. Il a essayé de nous convaincre que la relance, dopée par les généreuses subventions accordées aux entreprises et surtout à leurs actionnaires, allait permettre de résorber le chômage. Mais qui peut encore être assez naïf pour se laisser prendre à une telle fable ?

Il explique par exemple que l'accord qui, paraît-il, vient d'être signé dans les assurances permettrait la création de 20 000 emplois. En admettant même que cela se réalise, ce qui est plus que douteux, au final combien y aura-t-il de ces emplois qui remplaceront des postes actuellement occupés par des intérimaires ou des précaires ?

C'est ce même tour de passe-passe qui avait permis à Hollande de prétendre qu'à Florange, dans les aciéries, l'emploi avait été conservé, alors qu'on avait jeté à la rue des centaines de travailleurs précaires.

Il en va de même en ce qui concerne le travail du dimanche, qui va être au cœur du projet de loi Macron qui va être discuté au prochain Conseil des ministres. On nous dit, là encore, que ce projet vise au bien de tous, à la fois celui des patrons, des salariés et des clients, riches touristes chinois ou ménages français, qui n'auraient pas d'autre choix que de faire leurs achats le dimanche.

Bobards là encore, démentis par les chiffres. Même si cela favorise le commerce – et cela se discute –, ce sera surtout celui des grandes surfaces, au détriment des petits commerçants. Le bilan pour l'emploi risque fort d'être nul, et probablement négatif. Quant aux commodités que cela procurerait aux acheteurs, on peut en douter, surtout lorsque la masse des acheteurs potentiels disposent d'un pouvoir d'achat qui va en s'amenuisant.

Plus grave, cela va se traduire par une régression des droits des salariés. Au train où vont les choses, le libre choix qui leur est laissé de ne pas travailler le dimanche risque de se traduire par l'obligation. La liberté de choix n'est en fait qu'un mot creux, quand des millions de travailleurs ne trouvent pas de travail.

On nous serine que ce ne serait pas grand-chose, douze dimanches au lieu de cinq, qu'il faut savoir se montrer solidaire, voire faire des sacrifices dans cette période difficile. Cette chanson, on nous la chante depuis des années. Mais le résultat de cet incessant grignotage réalisé au détriment des classes populaires, on peut en mesurer les effets aujourd'hui.

D'un côté, la détérioration des conditions d'existence des classes populaires, dont une partie grandissante est déjà tombée dans la gêne et parfois dans la misère, tandis qu'une petite minorité de profiteurs fait étalage d'un enrichissement toujours plus provocant. Ces derniers ont toutes les raisons de dire merci à Valls et aux siens.

Le monde du travail et les classes populaires ont, eux, par contre, toutes les raisons de perdre patience et de dire haut et fort leurs quatre vérités à ces profiteurs et à leurs serviteurs politiques ; sans rien attendre d'un Valls ou d'on ne sait qui qui lui succèdera à la tête du gouvernement ; sans attendre non plus quoi que ce soit d'une future échéance électorale prévue pour dans deux ans, mais pour laquelle les candidats, nombreux, sont déjà en piste.

Oui, il faut que le monde du travail se donne le moyen de faire entendre ses exigences, sur le terrain où il est une force, sur le terrain de classe.



Au sommaire

LEUR SOCIÉTÉ		LUTTE OUVRIÈRE		Syrie : l'aide alimentaire aux réfugiés menacée 9
Loi Macron	3	Notre congrès : pour un parti communiste ouvrier révolutionnaire	4	Arabie Saoudite 9
Frondeurs du PS	3	IL Y A 70 ANS		
Contrats de travail	3	1 ^{er} décembre 1944 : le massacre de travailleurs sénégalais par l'armée française 10		
CGT : Lepaon, pas les mêmes valeurs que les travailleurs	5	ENTREPRISES		
Mélenchon germanophobe	5	Contre la réforme des réseaux d'éducation prioritaire	6	SNCF Bretagne : contrôleurs et conducteurs en grève ensemble 11
Sarkozy cherche la recette	5	Collège Gabriel-Péri – Aubervilliers : la mobilisation a payé	7	Sanofi-Quetigny 12
Maires FN entre le bœuf et l'âne	5	Enfants sans domicile – Lyon	7	Clinique Bordeaux Nord 12
RSA : le gouvernement économise 5 milliards	16	Collège Janson-de-Sailly-Paris	7	Travail du dimanche 12
Prime de Noël, cadeau au rabais	16	DANS LE MONDE		
Dormir dans la rue en hiver	16	États-Unis : crimes racistes de la police	8	PSA-Poissy : grève victorieuse 13
		Mexique : massacre d'Iguala	8	Saint-Jean Industries Poitou 13
		Israël : Netanyahu, à droite toute	9	Michelin-Clermont Ferrand 13
				Aéroport de Toulouse-Blagnac 14
				Fonderie Loiselet-Dreux 14
				Continental-Clairoix 15
				RLD blanchisserie-les Lilas 15

Lutte Ouvrière dans les kiosques

Notre journal est de nouveau disponible chez les marchands de journaux, distribué par les Messageries lyonnaises de presse (MLP).

Les idées que nous défendons doivent pouvoir entrer en contact avec un plus large public. C'est pourquoi nous comptons sur tous nos amis, militants et sympathisants ou lecteurs occasionnels. Ils peuvent intervenir auprès des marchands de journaux qu'ils connaissent, pour que ceux-ci affichent notre journal, et les en remercier, non seulement en leur achetant *Lutte Ouvrière* mais en les privilégiant pour leurs autres achats de presse. Ils peuvent aussi nous signaler les points de vente où *Lutte Ouvrière* n'apparaît pas, mais où ils pensent que ce serait souhaitable. Sur le site Internet de *Lutte Ouvrière* (rubrique «dans les kiosques») on peut désormais trouver la liste des points de vente où notre journal est disponible.

Merci à tous nos lecteurs de faire mieux connaître *Lutte Ouvrière*.

La loi Macron: un arsenal au service de l'exploitation

Le projet de loi Macron devait être présenté mercredi 10 décembre au Conseil des ministres, puis discuté, avant d'être voté fin janvier.

Baptisé « loi pour la croissance et l'activité » sous le règne de l'actuel ministre de l'Économie, le projet s'intitulait « Pour la croissance et le pouvoir d'achat » du temps où Montebourg occupait le poste de Macron. Et certains frondeurs du PS s'offusquent qu'il n'y ait plus la moindre allusion au pouvoir d'achat des classes populaires et partent en croisade pour une vraie « loi de gauche ». Comme si l'emballage et son titre ne cachaient pas la même camelote.

Assouplir le travail du dimanche et le travail de nuit, si tel est le bon vouloir du patron, en s'asseyant sur ce qui reste du Code du travail; libéraliser les conditions d'installation



des huissiers, des notaires, des commissaires-priseurs; libéraliser les règles des transports en autocar afin – c'est le ministre qui parle ainsi – que « les plus pauvres puissent voyager plus facilement »; réformer les Prud'hommes; éviter les fraudes et le travail au noir, en instituant par exemple une carte professionnelle dans le secteur du bâtiment: la liste n'est pas close, de ce qui devrait constituer le projet de loi

censé faire redémarrer l'économie en simplifiant les règles.

Ce fourre-tout promet d'interminables péroraisons au sein de la gauche, et entre la gauche et la droite. Au final, il ne résoudra rien ni au chômage, ni au pouvoir d'achat. Mais une chose est certaine: il entamera un peu plus les droits des travailleurs et contribuera à la dégradation de leurs conditions de vie.

Sophie Gargan

Frondeurs du PS: une opposition de pacotille

« Je demande, pas seulement aux députés frondeurs, mais à tous les socialistes, de dire non à la loi Macron », a déclaré Marie-Noëlle Lienemann, l'une des chefs de file de ce qu'il est convenu d'appeler l'aile gauche du Parti socialiste. « Il y a trop de choses graves pour que l'on se contente de s'abstenir, comme on l'a fait en d'autres circonstances. »

L'une de ces autres

circonstances était le vote du budget, avec des milliards donnés aux patrons et pris dans la poche des services publics. Cela n'est-il pas aussi grave que l'extension du travail du dimanche? Ce serait incompréhensible, s'il n'y avait derrière cette opposition à géométrie variable des calculs qui n'ont rien à voir avec les intérêts de la population.

D'ici le vote de la loi, toutes les tractations sont possibles, notamment sur le nombre de dimanches de travail autorisé. Ce petit jeu entre abstention et vote « non » vise uniquement à faire échapper les soi-disant frondeurs au discrédit que vaut au PS sa politique antiouvrière, tout en en restant fondamentalement solidaires.

Daniel Mescla

Versez à la souscription de Lutte Ouvrière

Pour financer ses activités dans la période qui vient, Lutte Ouvrière ne peut compter que sur ses militants, ses sympathisants, sur tous ceux qui partagent avec nous la conviction qu'il faut mettre fin à l'organisation sociale actuelle basée sur l'exploitation, le profit privé et la concurrence. C'est à eux que nous faisons appel aujourd'hui pour verser à notre souscription.

Merci d'adresser vos dons par chèque libellé à l'ordre de: Association de financement du parti Lutte Ouvrière, en les envoyant à l'adresse suivante: Lutte Ouvrière, BP 233, 75865 Paris Cedex 18.

Merci aussi de nous indiquer lisiblement vos nom, prénom et adresse pour nous permettre l'envoi du reçu fiscal auquel ce don donnera droit.

En effet, les dons à un parti politique, plafonnés par la loi à 7 500 € par an, donnent droit à une réduction d'impôt par la proportion de 66 % de ce don et dans la limite de 20 % du revenu imposable. Ainsi un don de 300 € donnera droit à une réduction d'impôt de 200 €, à condition que l'impôt sur le revenu dépasse cette somme.

L'association de financement du parti Lutte Ouvrière a été agréée le 30 novembre 2009. Elle est seule habilitée à recueillir les dons de personnes identifiées. Les dons d'une personne physique à un parti politique sont plafonnés à 7 500 € par an. Tout don supérieur à 150 € doit être versé par chèque. Seuls les dons versés par chèque ouvrent droit à la réduction fiscale prévue par la loi.

Contrats de travail: le patronat à l'offensive

Au cours du deuxième trimestre de l'année en cours, plus de huit embauches sur dix se sont faites en CDD. Ces contrats précaires sont en train de devenir la norme pour les travailleurs à la recherche d'un emploi, moins d'un dixième d'entre eux parvenant à décrocher un CDI. Et les patrons ne se contentent pas de proposer des contrats courts. Leur durée moyenne s'est encore réduite, désormais inférieure à dix jours. Un quart des CDD ne dépassent même plus deux jours. Les chômeurs qui retrouvent un emploi doivent empiler les contrats pour parvenir à boucler leurs fins de mois.

En juillet 2013, pour faire passer l'ANI, la loi qui permet aux patrons de baisser les salaires et de muter de force les salariés, le gouvernement avait mis en avant une légère hausse des taxes sur les contrats en CDD de moins de trois mois, censée dissuader les employeurs d'y avoir recours. Mais, d'après l'Urssaf, les patrons ne les payent même pas et cela n'a en rien empêché la multiplication des CDD.

L'objectif du patronat n'est pas seulement d'imposer aux chômeurs d'accepter de travailler pour un salaire plus faible et des contrats sans lendemain. Les employeurs voudraient généraliser la précarité à l'ensemble du monde du travail. Leurs porte-parole au Medef et au gouvernement se sont lancés dans

une campagne contre le CDI, accusé d'empêcher les patrons d'embaucher, et d'être responsable de la précarité des autres travailleurs. Mais c'est bien le patronat aujourd'hui qui impose à tous des contrats courts pour couvrir l'ensemble des postes de travail disponibles, même permanents.

La bourgeoisie voudrait profiter de la crise pour faire régresser les conditions de vie de l'ensemble du monde du travail en imposant l'insécurité de l'emploi à tous, pour rendre chacun corvéable à merci. Il revient aux salariés, par une réaction collective, d'imposer au patronat la transformation des contrats précaires en véritables embauches à durée indéterminée.

Gilles Boti



Notre congrès : pour un parti ouvrier, communiste et révolutionnaire

Lutte Ouvrière a tenu son congrès annuel les 6 et 7 décembre en région parisienne. Comme chaque année, le congrès comme les assemblées générales préparatoires ont permis de faire le bilan de l'année écoulée, de revenir sur la situation économique et politique, et de définir les orientations de Lutte Ouvrière pour les mois à venir.

Le bilan militant de l'année écoulée est positif, en particulier du fait de la participation de Lutte Ouvrière aux élections municipales, présente avec 204 listes sous l'étiquette « Lutte Ouvrière - Faire entendre le camp des travailleurs ». C'est donc dans un plus grand nombre de villes que nous pouvons aujourd'hui développer notre activité.

La présence d'un courant communiste révolutionnaire dans les villes populaires comme dans les entreprises est un gage pour l'avenir car, comme le congrès l'a réaffirmé, il est nécessaire de reconstruire un parti ouvrier qui mette en avant les intérêts des travailleurs, des chômeurs, des retraités modestes.

Un parti qui combatte la politique antiouvrière du gouvernement

Cela fait deux ans et demi que Hollande est au pouvoir. Deux ans et demi pendant lesquels le grand patronat a fait payer la crise aux travailleurs à coups de fermetures d'usines, de licenciements, de salaires bloqués et d'aggravation de l'exploitation. Cette offensive patronale, le gouvernement l'a justifiée, secondée et aggravée. Réforme des retraites, augmentation des impôts, loi sur la flexibilité, coupes dans les services publics... le gouvernement a accumulé les réformes antiouvrières et il va continuer. En coupant d'une main les dépenses publiques de 50 milliards d'ici 2017 et en arrosant de l'autre le patronat de 41 milliards avec le pacte de responsabilité, il fait preuve d'un dévouement absolu à la bourgeoisie et d'un mépris profond vis-à-vis des classes populaires.

Un parti qui conteste l'ordre capitaliste

Mais dénoncer la politique des gouvernements de droite ou de gauche, qui se ressemblent comme deux gouttes d'eau, ne suffit pas. Et dénoncer « le système politique », ou « l'UMP », comme le fait le Front national, relève de l'imposture.

C'est l'ordre économique, l'organisation capitaliste de l'économie qu'il faut remettre en cause.

Pourquoi ce chômage de masse ? Pourquoi ce marasme économique ? Pourquoi toute cette misère ? La crise de l'économie n'est rien d'autre que la faillite du capitalisme. L'économie capitaliste est injuste parce qu'elle est basée sur l'exploitation, mais elle est aussi complètement folle. D'un côté, des centaines de milliards sont engloutis dans le luxe, s'accumulent dans les paradis fiscaux et alimentent la spéculation au risque de déclencher un krach, et de l'autre, on nous explique qu'il n'y pas d'argent pour embaucher, pour soigner la population et pour construire des logements. À tel point que, sans les généreux donateurs, on ne pourrait pas faire avancer la recherche médicale !

Une nécessité pour les travailleurs du monde entier

Cette situation n'est pas propre à la France. Lors de notre congrès, toutes les interventions des camarades étrangers militant sur les mêmes bases que Lutte Ouvrière, aux États-Unis, en Grande-Bretagne, en Espagne, en Belgique, en Allemagne, en Italie, mais aussi en Côte d'Ivoire, en Haïti, en Turquie et aux Antilles françaises, ont montré combien, dans les pays riches comme dans les pays pauvres, l'économie s'enfonce dans le marasme.

Partout, la crise a eu pour conséquence des baisses de salaire. Partout, les droits des travailleurs ont reculé : sur la retraite, sur la santé, sur les indemnités chômage. Et partout de nouveaux projets sont en cours pour encore les diminuer. Même dans les pays où les gouvernements osent parler de reprise, comme en Grande-Bretagne ou aux États-Unis, c'est une reprise de la spéculation boursière et des profits, mais pas une reprise de la production industrielle et encore moins une reprise des embauches.



Meeting de Lutte Ouvrière au Zénith de Paris, en avril 2012.

Dénoncer la propagande et la domination bourgeoises

Autre point commun à tous les pays : partout, les travailleurs sont confrontés à la même propagande patronale et gouvernementale. Oubliées les responsabilités des banquiers et des capitalistes qui ont mené l'économie au bord du gouffre en 2008 et qui continuent leurs méfaits ! Oubliée la crise ! La rapacité capitaliste et la spéculation effrénée, tout cela ne compte pas ! À entendre ces messieurs, si l'économie va mal, c'est de la faute... des travailleurs, soit parce que ceux-ci auraient trop d'avantages, soit parce qu'ils seraient trop payés, soit parce qu'ils ne voudraient pas travailler.

En France, c'est une chanson que l'on connaît bien. À entendre le Medef et le gouvernement, tout serait de la faute du Code du travail, des 35 heures, de la « rigidité » du CDI ou encore du trop grand nombre de congés.

Pour le pouvoir des travailleurs

L'existence d'un parti représentant les intérêts du monde ouvrier est indispensable. Les autres partis, le Front national, les partis de droite et de gauche, jusqu'au Parti communiste qui a abandonné depuis longtemps la perspective de renverser la bourgeoisie, n'envisagent leur politique que dans le cadre du capitalisme, que dans le respect de la loi du profit et de la concurrence. Ils considèrent la propriété capitaliste comme intangible. Ils contribuent à mener les travailleurs dans l'impasse.

Au contraire, nous affirmons que les travailleurs ne sont pas voués à subir le poids de la finance et la dictature folle de ces grands groupes capitalistes qui en veulent toujours plus. La société capitaliste, en condamnant à la misère des couches de plus en plus larges de la population, est en train de pourrir sur pied, tant matériellement que moralement.

Les travailleurs sont

les seuls à pouvoir arrêter cette machine infernale qui mène la société à la catastrophe, car ils sont les seuls à ne tirer aucun avantage de l'exploitation de la majorité par une minorité. Il faut que le monde ouvrier retrouve ses valeurs et ses raisons de combattre, qu'il retrouve la conscience de sa force et les perspectives qui sont fondamentalement les siennes : celles de prendre en main le pouvoir et la direction de la société.

Toute notre activité militante et notre propagande seront orientées dans le but de construire un tel parti, un parti ouvrier, communiste et révolutionnaire.

Le congrès a élu la direction de Lutte Ouvrière après avoir débattu et adopté des textes d'orientation portant sur la crise de l'économie capitaliste mondiale, sur la situation politique internationale, sur la situation intérieure et sur les élections à venir. Tous ces textes seront publiés dans le prochain numéro de notre revue *Lutte de Classe*.

Lisez la revue **Lutte de classe**

Revue mensuelle de l'Union communiste internationaliste

Au sommaire du numéro 164 - décembre 2014

- Textes du 44^e congrès de Lutte Ouvrière
 - Le 44^e congrès de Lutte Ouvrière
 - L'économie capitaliste en crise. De nouveaux pas vers le précipice
 - Les relations internationales. La barbarie de l'impérialisme, terreau de toutes les barbaries
 - La situation intérieure

- Annexe

Eugene V. Debs : il parlait à la classe ouvrière au nom de la classe ouvrière
Parution : vendredi 19 décembre – Mise en ligne sur le site de Lutte ouvrière (onglet « Lutte de classe ») : lundi 15 décembre

Prix : 2 euros - Envoi contre cinq timbres à 0,66 euro

LEUR SOCIÉTÉ

Lepaon et les travailleurs n'ont pas les mêmes valeurs

La commission exécutive de la CGT s'est réunie mardi 9 décembre pour décider de la réponse à apporter à ce qui est désormais appelé « l'affaire Lepaon ». Le trésorier de la CGT a démissionné, mais l'avenir de Lepaon est toujours en suspens. Craignant peut-être de déclencher une crise plus importante encore, la direction a préféré mettre la poussière sous le tapis.

Lepaon n'est pas encore rejeté par la direction de la CGT, mais il l'est des syndiqués. Tout dans son attitude choque, de la part de quelqu'un qui prétend représenter le monde ouvrier. Les travaux de son appartement pour 100 000 euros, ceux pour son bureau pour 62 000 euros et l'indemnité qu'il a perçue lors de son départ de la CGT Basse-Normandie de 31 000 euros, tout cela témoignait d'un goût des avantages qui n'a pas lieu d'être pour un dirigeant syndical. Et cela, même si les largesses dont a profité Lepaon de la part de la confédération CGT sont sans commune mesure avec celles que s'octroient le monde politique et la bourgeoisie elle-même. Elles montrent un comportement étranger au mouvement ouvrier et qui doit être combattu.

Verser chaque mois une cotisation syndicale

est un sacrifice pour beaucoup de travailleurs. Et entendre des responsables syndicaux expliquer que des travaux à hauteur de 62 000 euros, pour mettre au goût du jour leur bureau, n'ont rien d'aberrant, montre le décalage qu'il y a entre ces bureaucrates et la vie des syndiqués.

L'affaire Lepaon reflète les guerres intestines qui divisent la CGT, car ces révélations ne sont pas tombées du ciel, elles ont été transmises sciemment à la presse par certains responsables de la confédération. Pour les médias ou les responsables politiques qui montent cette affaire en épingle, c'est une aubaine, l'occasion rêvée pour mener campagne contre la CGT.

C'est une campagne infâme. Tous ces gens-là, prompts à excuser tel ou tel politicien escroc, tel ou tel affairiste, veulent, au travers de Lepaon, affaiblir

la principale organisation ouvrière du pays et salir ses militants. La CGT reste le syndicat dans lequel on trouve les travailleurs et les militants les plus combattifs. Alors que le patronat et le gouvernement veulent transformer les syndicats en béni-oui-oui, nombre de ces militants CGT continuent dans les entreprises à organiser la résistance et les réactions collectives.

Les travailleurs du rang comme les syndiqués savent qu'il leur est indispensable de s'organiser



pour se défendre contre les attaques patronales. Ils ont bien des reproches à faire à la direction de la CGT, et en premier lieu aujourd'hui sa quasi-apathe, pour ne pas dire plus, face aux attaques du patronat et du gouvernement. Mais ils savent faire la part des choses, entre les militants qui travaillent à leurs côtés et les hautes sphères syndicales qui les

représentent bien peu. Ils savent que, dans les meilleurs combats qu'ils ont menés, les militants de base ont d'abord compté sur leur détermination, leur conscience et leur organisation, alors que ce n'est pas un Lepaon qui les a aidés en quoi que ce soit. Alors demain ils continueront à lutter pour tout ce à quoi Lepaon tourne le dos.

Lila Vermer

Sarkozy cherche la recette

Après avoir commencé par soigner sa personne en se faisant élire à la tête de l'UMP, Sarkozy a ensuite nommé des fidèles à des postes de responsabilité dans le parti, puis s'est soucié de trouver des locaux. Mais voilà qu'il se rend compte que ce ne sera peut-être pas suffisant pour avoir une chance d'être élu aux présidentielles de 2017, et qu'il pourrait avoir besoin d'un programme

politique. Il va donc maintenant l'élaborer.

C'est que la tâche est difficile. Le tout est de calculer les justes proportions entre raclures xénophobes et racistes, puisées entre autres dans la fange du Front national, et attaques antiouvrières dictées par le Medef et présentées sous la forme de « réformes économiques ». Sans parler de la soupe de propositions démagogiques réactionnaires

mises à la mode du jour, comme par exemple l'opposition déclarée au mariage pour tous.

Pas facile, entre ces éléments, de trouver le dosage qui permettra de ratisser le plus de voix, d'autant plus qu'il peut être amené à varier. Il faut pour cela être un charlatan ayant déjà fait ses preuves. Attention cependant : sur ce terrain, il y a de la concurrence!

M.L.

Mélenchon germanophobe

Lors de l'émission Des paroles et des actes, sur France Télévisions le 4 décembre, Jean-Luc Mélenchon, Cécile Duflot et Benoît Hamon, censés incarner la gauche, ont été confrontés à Ingeborg Grässle, une eurodéputée allemande de la CDU, le parti d'Angela Merkel. Du pain bénit pour Mélenchon, qui n'a plus d'autre argumentation politique que de vilipender l'ennemi héréditaire allemand, comme s'il n'y avait pas là-bas aussi des pauvres et des riches, des ouvriers et des capitalistes. « Vous seriez bien avisée de nous parler sur un autre ton », a lancé Mélenchon à la députée. Et de commenter : « Cette députée allemande, caricature de "Boche" de bande dessinée, [...] déclare : "Che n'ai pas bien compris qu'est-ce que fou foulez faire sinon fou couper les chéveux entre fous!" [...] Je n'ai plus compté les gens qui m'ont arrêté dans la rue pour me féliciter d'avoir "bien répondu à l'Allemande". Ce qui m'en apprend beaucoup sur ce que pense notre peuple. »

Passons sur le fait

qu'Ingeborg Grässle, députée CDU à qui nous pouvons sans doute reprocher beaucoup de choses, mais pas le fait d'être allemande, parle excellemment français et certainement mieux que Mélenchon ne parle sa langue. Comme si cela ne suffisait pas, dimanche 7 décembre, le chef de file du Front de gauche a enjoint à Angela Merkel de « la fermer », par ce tweet : « Maul zu, Frau Merkel! Frankreich ist frei [La France est libre]. Occupez-vous de vos pauvres et de vos équipements en ruines! »

Mélenchon semble vouloir s'inscrire dans une longue tradition revancharde, qui va de Napoléon III à Marine Le Pen, en passant par une longue cohorte d'abrutis galonnés et de politiciens nationalistes. En vilipendant l'Allemagne plutôt que les capitalistes, fût-ce en voulant faire des traits d'humour, Mélenchon ajoute son petit crachat à un torrent de boue xénophobe particulièrement malodorant.

Michel Bondelet

Des maires entre le boeuf et l'âne

Suite à la plainte d'un militant de la Libre pensée, organisation axée sur l'anticalisme et la défense de la laïcité, le tribunal administratif de Nantes a décidé de faire retirer une crèche de Noël des locaux du Conseil général de Vendée, pour « incompatibilité avec la neutralité du service public ». Philippe de Villiers y voit le signe d'une « islamisation progressive de la France »!

Cette décision n'a rien d'exceptionnel, rappelle la Libre pensée, qui fait appel régulièrement aux tribunaux dans ce genre de cas. Mais elle a suscité cette fois, par réaction – c'est le cas de le dire –, l'installation de crèches de Noël avec l'âne, le boeuf, les rois mages, etc., dans un certain nombre de mairies par des élus qui, apparemment, n'y attachaient jusque-là pas plus d'importance que ça.

Robert Ménard, maire FN de Béziers, se justifie en

expliquant que la mairie de Paris « organise une soirée festive pour le début du Ramadan ». Avec quelques autres maires FN nouvellement élus et quelques UMP qui ne veulent pas être en reste en matière de démagogie identitaire, tous, au nom d'une prétendue tradition, ont sauté sur l'occasion pour jouer les croisés de l'Occident chrétien,

défenseurs de la prétendue identité nationale. Ils sont pourtant les premiers, y compris au nom de la défense de la laïcité, à dénoncer les pratiques religieuses ostensibles quand il s'agit de musulmans.

Bougres d'ânes, à renvoyer crêcher dans leur étable... mais ailleurs que dans des lieux publics.

J.-J. L.



Contre la réforme des REP : manifestation à Paris

La nouvelle liste d'établissements, collèges et écoles primaires, classés en réseaux d'éducation prioritaire, les REP, devrait être publiée le 17 décembre. Économies obligent, le dispositif est censé être prolongé, mais à moyens constants, selon le langage du ministère. C'est dire que de nombreuses écoles et collèges s'en verront exclus, ce qui scandalise les parents d'élèves et le personnel de ces écoles.

Une manifestation a réuni 2 000 personnes le 9 décembre à Paris. En effet, dans les trois académies de la région, dix collèges par exemple sont évincés du dispositif en Seine-et-Marne, sept dans le Val-de-Marne, et plusieurs autres à Paris. «*Horreur, ils veulent nous mettre à 30 élèves par classe*», disaient les pancartes brandies par des enfants lors d'une manifestation précédente, devant le rectorat de Paris, le 25 novembre. Car sortir un établissement du REP signifie y augmenter le nombre d'élèves par classe : jusqu'à 30 en primaire au lieu de 25. Cela signifie aussi perdre des enseignants supplémentaires pour les enfants en difficulté, perdre une aide aux devoirs, des subventions pour les classes vertes et sorties, et, pour les enseignants, perdre une prime.

Assemblées, manifestations, occupation de bureaux de directeurs, confection de banderoles

devant les écoles, pétitions avaient déjà obligé le rectorat de Paris à modifier sa carte des REP. Le nouveau projet n'y retirerait qu'une école du réseau, alors que le précédent prévoyait d'en retirer 41.

Ainsi le groupe scolaire des Récollets dans le 10^e arrondissement ne serait plus en ZEP. Pourtant une vingtaine d'enfants de cette école sont en grande précarité. Certains vivent dans des hôtels sociaux, d'autres sont hébergés par le Samu social, ce qui signifie déménager tous les matins et apprendre par texto dans l'après-midi où la famille dormira le soir. D'autres viennent du Foyer de l'enfance mitoyen où ils sont placés par le juge, et 40 % des familles bénéficient des tarifs les plus bas dans les cantines en raison de leurs faibles revenus. Mais, d'après la ministre, ces enfants n'ont pas besoin d'aide particulière!

Correspondants LO

Nord - Pas-de-Calais

Depuis plusieurs semaines, un peu partout dans la région Nord - Pas-de-Calais, de nombreux parents, instituteurs et professeurs de collèges, soutenus par des élus, se mobilisent contre les mesures du rectorat et du ministère qui prévoient l'exclusion du Réseau d'éducation prioritaire (REP) de onze collèges et des écoles primaires associées. Près de Tourcoing à Comines, près de Calais à Guînes, à Rouvroy ou Calonne-Ricouart dans le bassin minier, de nombreuses manifestations ont eu lieu, des opérations écoles et collèges morts, des visites au rectorat, des pétitions largement signées.

Le 3 décembre, à Lille, ils étaient quelques centaines à manifester ensemble. «*Touche pas à mon réseau scolaire!*» était le slogan unificateur.

Les collèges et écoles de ces villes sont en REP depuis que le chômage et

la pauvreté s'accroissent. Il faut mettre des lunettes déformantes et hypocrites pour voir une amélioration dans ces villes sinistrées par le chômage, où les magasins du centre-ville sont fermés pour la plupart depuis longtemps, où les cités se dégradent. Les critères décidés par le rectorat pour le classement en REP - seuil d'élèves de familles défavorisées, nombre d'élèves boursiers ou en retard scolaire - sont non seulement sujets à caution mais ne s'appliquent qu'au collège : les écoles associées, elles, n'entrent pas en ligne de compte.

Le recteur de l'académie du Nord - Pas-de-Calais, avec beaucoup de mépris, dit «*ne pas comprendre que l'on puisse avoir comme objectif de rester en REP*»! Comme si c'était un objectif! Il s'agit seulement de «*garder des conditions de travail acceptables*», comme le dit un enseignant.



Hauts-de-Seine

Dans le seul département des Hauts-de-Seine, huit collèges, ainsi que les écoles primaires proches, sont concernés, dans des communes comme Gennevilliers, Clichy, Colombes ou Nanterre où les difficultés sociales, loin de s'atténuer, n'ont fait que s'accroître au cours des années.

Rien ne peut justifier d'y aggraver les conditions d'enseignement, de supprimer les dédoublements de classes, d'augmenter le nombre d'élèves par classe, et surtout pas les mensonges de la ministre prétendant que ces moyens allaient être concentrés sur les établissements les plus difficiles. Si certains établissements nécessitent en effet des moyens supplémentaires, il n'est pas question de les prendre à d'autres qui en ont besoin. Dans les Hauts-de-Seine, un seul établissement de

REP renforcé a été désigné, à Gennevilliers, alors que huit autres collèges ont été sortis de REP.

Quant aux lycées, généraux et professionnels, le ministère entretient le flou le plus complet, et les laisse à l'écart des listes depuis un an, ce qui laisse peu de doute sur ses projets. La menace est clairement perçue par les enseignants.

Ces décisions s'inscrivent dans une période où les conditions se sont déjà dégradées au fil des années. Ainsi, au lycée Maupassant de Colombes, dans les Hauts-de-Seine, il a fallu que les enseignants exercent une pression continue, par des grèves chaque année, pour que le seuil de trente élèves par classe ne soit pas dépassé, contre 26 il y a quelques années. Un point de détail aux yeux des autorités rectorales, mais pas aux yeux

des enseignants! Selon ceux du collège Gay-Lussac de Colombes, il s'agit d'une «*remise en cause d'efforts développés depuis des années et d'un signe de mépris évident envers nos élèves et la population de leur quartier*».

La mobilisation sur le plan local se développe. Au collège Gay-Lussac, censé sortir de REP, après une assemblée destinée aux parents d'élèves où deux cents personnes étaient présentes, les enseignants sont en grève depuis le 8 décembre. À Gennevilliers, mardi 9, deux cents enseignants ont bloqué le pont de Clichy en guise de protestation. Au lycée Joliot-Curie de Nanterre, une journée école morte a été décidée conjointement par les enseignants et les parents d'élèves.

Chartres

En Eure-et-Loir, ce sont 52 classes en primaire et deux collèges qui sortiraient de l'éducation prioritaire, soit 2 000 élèves.

Cette mesure, qui touche principalement les élèves des quartiers populaires, provoque partout la colère et l'indignation des enseignants et des parents.

À Chartres, le 3 décembre, devant l'inspection académique se sont rassemblés une cinquantaine de parents et d'enseignants, notamment ceux de l'école Henri-IV située dans le quartier populaire de Beaulieu. À la suite, les

parents ont décidé d'élargir le mouvement en essayant de mobiliser d'autres familles et d'occuper l'école.

Le 5 décembre, 80 parents avec banderoles, pancartes et mégaphone ont envahi l'école en scandant : «*Touche pas à ma REP!*» Ils l'ont occupée toute la matinée et ont pu faire entendre leurs revendications auprès de l'inspectrice qui s'était déplacée.

Quelques heures après le départ des parents, les directrices étaient contactées par l'inspectrice qui les informait que l'école (ainsi que deux autres du

département) devrait rester en éducation prioritaire. Mais toute l'équipe et les parents décidaient de rester mobilisés en attendant une confirmation officielle.

Ainsi, lundi 8 décembre, une centaine d'enseignants en grève et des parents se retrouvaient devant le rectorat d'Orléans.

Suite à la mobilisation, en Eure-et-Loir, quatre écoles restent donc dans l'éducation prioritaire et, sur les 2 000 élèves qui devaient en sortir, 1 400 restent dans le dispositif.

ENSEIGNEMENT

Collège Gabriel-Péri Aubervilliers : la mobilisation a payé

Depuis la rentrée, Nassim, Algérien et surveillant depuis l'an dernier au collège Gabriel-Péri à Aubervilliers, demandait un nouveau titre de séjour pour pouvoir rester dans le pays et continuer à y travailler à plein temps.

Les autorités lui ont imposé des tracasseries administratives, l'empêchant un jour d'être payé, un autre de travailler, et pour finir de travailler à temps plein. Et surtout, pour travailler à plein temps au collège, il lui fallait un titre de séjour salarié, auquel légalement il n'avait pas droit.

D'un côté, un contrat de travail attendait Nassim, il bénéficiait du soutien unanime de toute l'équipe éducative, de la direction aux enseignants en passant par les surveillants, ainsi que des parents et de leurs enfants et des élus d'Aubervilliers ; et de l'autre, la loi prévoyait qu'il rentre en Algérie !

À l'issue de nombreuses démarches, Nassim a eu droit fin octobre à un récépissé ne l'autorisant à travailler qu'à mi-temps et ne garantissant pas qu'il obtienne le titre de séjour salarié. Il aurait donc dû survivre avec 600 euros par mois, pendant qu'un demi-poste de surveillant restait vacant au collège, où chacun se demandait si Nassim n'allait pas être expulsé du pays fin février.

Apprenant que le dossier de Nassim ne remplissait pas toutes les conditions et scandalisés par cette mauvaise nouvelle, la totalité des surveillants

et plus de la moitié des enseignants se sont mis en grève une première fois. Ils sont allés réclamer à 25, en chantant « *Un titre de séjour, tout de suite* », auprès de la Direction régionale du travail et de l'emploi qu'elle transmette le dossier à la préfecture avec un avis favorable. Et, ayant obtenu la garantie, ils ont décidé de se remettre en grève le mercredi suivant 3 décembre, pour mettre la pression.

La semaine suivante, armés de sifflets, ils ont donc exigé le titre de séjour directement à la préfecture. La police leur a d'abord interdit d'entrer, en prétendant que personne ne pouvait les recevoir... et qu'il suffirait d'attendre le titre de séjour qui devait arriver dans un mois. Une demi-heure plus tard, Nassim était pourtant reçu, accompagné d'un autre gréviste. Ils sont ressortis avec l'assurance que le préfet avait donné l'ordre de délivrance du titre de séjour salarié, et surtout avec un nouveau récépissé autorisant enfin Nassim à travailler à temps plein !

La mobilisation a donc permis que ce collègue touche un salaire complet et qu'il soit régularisé au moins pour les mois à venir.

Correspondant LO

Appel à l'Éduathon pour reconstruire une école

La maire de Yèbles, village de Seine-et-Marne, a été contrainte de faire appel aux donations privées pour compléter le budget de rénovation de l'école primaire. L'enveloppe totale versée par l'État, la région et le département ne suffit pas à financer

les travaux, aussi urgents que la reconstruction d'un vieux préfabriqué, bourré d'amiante accessible aux enfants.

Comme la capacité d'endettement de la commune est dépassée, l'édile ne voit pas d'autre solution que le financement participatif,

Enfants sans domicile – Lyon : la mobilisation continue dans les écoles

Dans l'agglomération lyonnaise, au moins 70 familles sans domicile fixe dorment à la rue, avec 200 enfants. Des parents et des enseignants se sont organisés dans des comités locaux et ont créé le collectif Jamais sans toit, pour exiger des solutions d'hébergement.

Jeudi 20 novembre, à l'occasion de la journée internationale des droits de l'enfant, une dizaine d'écoles étaient symboliquement occupées dans la soirée, pour revendiquer le respect des droits élémentaires des élèves : avoir accès à un logement et à l'éducation.

Chaque fois, les familles du quartier ont montré qu'elles se sentaient concernées et qu'elles étaient prêtes à se mobiliser, comme à l'école Youri-Gagarine de Vaulx-en-Velin, où elles ont préparé une grande chorba, à partager dans la cour avec tout le monde et en musique !

Mardi 2 décembre, les portes de l'école sont restées fermées, tous les enseignants étant en grève. Car le mouvement ne s'est pas arrêté là. Depuis plus de deux semaines, dans cinq écoles de l'agglomération, parents d'élèves et enseignants ont décidé de poursuivre tous

les soirs leur occupation des locaux, pour permettre aux familles sans domicile d'y passer les nuits. Ils reçoivent régulièrement la visite d'habitants et de collègues qui viennent proposer de l'aide ou exprimer leur soutien. À Vaulx-en-Velin, toutes les écoles ont affiché leur solidarité en déployant la même banderole : « *38 enfants SDF : quelles solutions ?* »

Malgré le manque de volonté de la préfecture et des municipalités, leur ténacité commence à payer et une dizaine de familles se

sont enfin vu proposer un hébergement.

Ce n'est pas fini car à l'école Jean-Vilar, toujours à Vaulx-en-Velin, où deux familles sur trois viennent d'obtenir un toit, l'occupation continue pour faire pression sur la préfecture, afin que la troisième famille ne se retrouve pas dehors.

Parents et enseignants ont mille fois raison : il est scandaleux que les milliers de personnes qui appellent le 115 tous les jours soient condamnées à passer l'hiver dans la rue, sous prétexte que les structures d'hébergement sont pleines. Et, si c'est le cas, il y a suffisamment de logements ou de bureaux vides dans une grande ville comme Lyon pour régler le problème.

Correspondant LO



Collège Janson-de-Sailly – Paris : les enseignants mobilisés contre les économies néfastes

Une banderole de grève sur les grilles du plus prestigieux lycée-collège du plus riche arrondissement de Paris, c'est insolite. Et pourtant le collège Janson-de-Sailly, situé dans les beaux quartiers du seizième arrondissement parisien, accueille dans une énorme cité scolaire 940 élèves et 70 enseignants environ, y compris des contractuels et non-titulaires. Les conditions d'enseignement seraient plutôt favorables, si ce n'était les classes chargées de 30 élèves, et même jusqu'à 33 en classe de troisième, et la vétusté des

locaux.

Un projet de rapprochement avec le collège Delacroix, éloigné de 500 mètres, est prévu. C'est une vieille idée de la mairie UMP de l'arrondissement qui rejoint opportunément la recherche d'économies engagée par le ministère de l'Éducation nationale. Le projet aboutirait à créer un établissement mastodonte de 1 500 élèves, regroupant les classes de sixième et de cinquième au collège Delacroix et celles de quatrième et troisième à Janson. Le but, à terme, serait d'économiser des postes, et donc du budget, tant au sein de l'équipe administrative que des professeurs, notamment en latin, italien, allemand, etc., puisque les moyens seraient mutualisés, ainsi que le présente l'administration. Les conditions d'accueil des collégiens et de travail du personnel en seraient inévitablement détériorées.

À aucun moment l'avis des enseignants n'a été pris en compte. Ils sont pourtant majoritaires à penser

que le projet est un non-sens pédagogique : une centaine de professeurs se déplaçant d'un site à l'autre, le travail d'équipe et la coordination rendus bien plus difficiles, les problèmes matériels accrus, les liens tissés au fil des années dans chaque collège rompus. Et ils le montrent : l'équipe éducative a d'ores et déjà écrit aux parents, fait un tract et une pétition. Elle a été reçue au rectorat et des rendez-vous sont pris à la région et à la mairie de Paris. Un débrayage puis une grève d'une journée ont été très suivis. Des liens avec le personnel du collège Delacroix se renforcent et, le 11 décembre, une journée de grève, commune aux deux collèges, est prévue.

L'espoir que le projet soit enterré est bien vivant, la lutte est dynamique, chaleureuse. Quelle qu'en soit l'issue, tous les participants sont contents d'avoir relevé la tête et contesté, dans l'ambiance feutrée du Paris bourgeois, la politique néfaste des pouvoirs publics.

C.V.

États-Unis : la bourgeoisie a la police qu'elle mérite

Après la non-inculpation du policier blanc qui avait tué un jeune Noir non armé à Ferguson, une nouvelle affaire illustrant la brutalité et l'impunité de la police secoue les habitants de New York, ainsi que du reste du pays.

Cet été, Eric Garner, un quadragénaire noir père de six enfants, a été arrêté si brutalement à New York par plusieurs policiers blancs, pour vente de cigarettes à la sauvette, qu'il est mort étranglé. Ses derniers mots ont été : « Je ne peux pas respirer. » Début décembre, on a appris qu'encore une fois aucun des policiers n'a été ne serait-ce qu'inculpé.

Des manifestations de protestation ont lieu depuis, à New York et dans beaucoup d'autres villes. Obama s'est alors cru obligé d'intervenir publiquement en demandant aux manifestants de garder leur calme face à cette vague de crimes racistes commis par la police. Il n'appelle pas celle-ci à se calmer, mais ceux qui protestent en criant : « Je ne peux pas respirer » dans cette

société raciste.

Obama demande de patienter, en expliquant aux manifestants que la société américaine mettra longtemps à sortir de l'ornière

raciste. Pendant ce temps, des Noirs meurent sous les coups de la police, y compris un enfant de 12 ans qui ne faisait que jouer avec un pistolet en plastique, de jeunes

hommes et même un père de famille, pour ne citer que des affaires récentes.

L'appareil d'État américain s'est construit pour garantir la propriété des possédants, mais aussi des injustices d'un autre âge, comme l'esclavage et la ségrégation. Il en garde une tradition d'hostilité envers les Noirs, d'autant plus qu'en général ceux-ci sont aussi les plus pauvres. Quant à la bourgeoisie américaine, elle a trop besoin de cet appareil d'État pour être capable de le réformer. C'est sur lui qu'elle compte pour protéger ses capitaux et son droit d'exploiter des millions d'hommes. Alors, elle prend son appareil d'État tel qu'il est, avec son racisme et sa brutalité éhontés. Des autorités judiciaires aux autorités politiques jusqu'au président, même s'il est Noir lui-même, tous couvrent les policiers racistes et leur assurent une impunité révoltante. Pour servir un ordre injuste, on n'a pas le choix de ses serviteurs.

Lucien Déroit



Manifestation contre les crimes policiers

Mexique : un État mafieux

« Le Mexique ne peut pas continuer ainsi après Iguala », a déclaré le président Enrique Peña Nieto en annonçant un plan en dix points pour lutter contre le crime organisé. Au même moment, des tests ADN sur un des cadavres retrouvés dans la ville d'Iguala ont confirmé qu'il s'agissait bien d'un des 43 étudiants disparus depuis septembre.

Le massacre de ces 43 élèves-instituteurs par un gang qui entretenait des liens avec la police, mais aussi avec la municipalité, a révélé au monde entier l'ampleur de la corruption dans ce pays où les politiciens des trois principaux partis, le PRI, le PAN et le PRD, mais aussi une partie de la police et de l'armée, sont notoirement corrompus par l'argent de la drogue.

La revue *Forbes* publie régulièrement des classements des grandes fortunes mondiales où figure Carlos Slim, multimilliardaire mexicain de la téléphonie, mais il lui est arrivé d'y faire entrer un certain Guzman, un des principaux parrains mexicains de la drogue.

Ce massacre montre que, outre la corruption, la population subit une véritable terreur des gangs mais aussi des forces répressives de l'État, notoirement dans les États de la frontière nord avec les États-Unis, mais aussi au sud, là où le massacre d'Iguala a eu lieu.

De 1929 à 2000, le Mexique

a vécu sous le régime du parti unique. Le Parti révolutionnaire institutionnel (PRI) encadrait la population en s'appuyant sur des organisations syndicales ou corporatistes. L'État intervenait dans l'économie, tout en favorisant les multinationales, notamment nord-américaines, leur proposant une main-d'œuvre très bon marché et donc surexploitée. Malgré les importantes ressources du Mexique, malgré une semi-industrialisation, la pauvreté y est très forte. Parmi les quelque 120 millions de Mexicains, des millions cherchent un sort meilleur aux États-Unis.

En outre, l'État mexicain n'a jamais hésité à réprimer les mouvements sociaux dont il perdait le contrôle. Ainsi furent réprimées la grève des cheminots de 1958-1959, dont

les dirigeants furent jetés en prison pour des années, la guérilla paysanne de Ruben Jaramillo, assassiné en 1962, ou la grève des étudiants de 1968, massacrés à Mexico, sur la place des Trois-Cultures.

Usé par le pouvoir dans les années 1990, le PRI aida le PAN, parti de droite lié à l'Église, à lui succéder. Les douze années de gouvernement du PAN (2000-2012) ont été marquées par une montée en puissance des cartels de la drogue. Calderon, chef du PAN élu en 2006 à la présidence, prétendit lui aussi combattre le crime organisé,

mais au final l'argent de la drogue a inondé les quartiers pauvres, corrompu les responsables et inondé les circuits bancaires. En même temps, Calderon s'attaqua aux travailleurs qui résistaient à sa politique antiouvrière, notamment au syndicat des électriciens.

Ces années ont donc été marquées par de nombreux affrontements armés auxquels participèrent police, armée et cartels. La population civile en a payé le prix fort. On parle d'au moins 22 000 « disparus ». Le massacre des 43 étudiants n'est qu'un de plus dans le tribut

que la population mexicaine paye depuis longtemps à un État mafieux, sans qu'il ait été possible bien souvent, après la découverte de tel ou tel charnier, de discerner qui, des forces de répression de l'État ou des gangs, en était responsable.

Le retour du PRI aux affaires en 2012 n'a pas fait disparaître la corruption et la violence. Si Peña Nieto voulait calmer la colère qui s'exprime ces jours-ci, pas plus que ses prédécesseurs il n'est en mesure de mettre un terme à la corruption et à la violence qui gangrènent le pays et qui d'ailleurs ont en partie assuré son

élection. Au moment où le président mexicain se prépare à brader le secteur énergétique et cherche à attirer des capitalistes pour un nouveau dépeçage, cette affaire le gêne un peu. Heureusement pour lui, les investisseurs n'ont jamais été regardants. Il y a déjà longtemps qu'un dirigeant nord-américain avait expliqué qu'il revenait à l'État mexicain de se charger des basses besognes, ce qui permettait à d'autres de s'occuper des profits.

Jacques Fontenoy



Sur le panneau, les visages des 43 étudiants.

Israël : Netanyahu à droite toute

Le Parlement israélien a voté sa dissolution, lundi 8 décembre, ouvrant la voie à des élections anticipées fixées au 17 mars prochain. C'était la conséquence inévitable et prévue du limogeage par le Premier ministre Netanyahu de deux ministres de son gouvernement, accusés d'avoir ourdi un putsch contre lui et de l'empêcher, par leurs critiques, de diriger le pays.

Cette crise était de plus en plus inéluctable, dans la mesure où les deux ministres renvoyés, Yair Lapid et Tzipi Livni, titulaires respectivement des portefeuilles des Finances et de la Justice, représentaient au sein de la coalition gouvernementale des formations considérées comme centristes, exprimant leur désaccord avec les concessions toujours plus nombreuses faites par Netanyahu à la composante

d'extrême droite de sa majorité.

À l'unisson des organisations les plus réactionnaires et influentes dans la société israélienne, Netanyahu incarne une politique dure vis-à-vis des Palestiniens, multipliant les provocations, menant une guerre faite de bombardements sauvages cet été contre les habitants de Gaza, encourageant ouvertement la colonisation en Cisjordanie. Cette politique

est directement à l'origine des explosions de violence quasiment quotidiennes ces dernières semaines à Jérusalem - Est, la partie arabe de la ville.

Après le vote par les Parlements britannique, espagnol et français d'un appel à reconnaître un État palestinien, Netanyahu a réagi en déclarant d'une façon provocante que cela ne changera absolument rien à la politique de l'État israélien. Netanyahu peut d'autant plus se permettre ce genre de bravade qu'il sait que ces votes sont symboliques, c'est-à-dire que de leur côté les gouvernements occidentaux n'envisagent pas davantage de changer d'attitude vis-à-vis d'Israël.

L'un des derniers gestes

spectaculaires de Netanyahu en direction de l'extrême droite a été l'adoption par le Conseil des ministres, le 26 novembre, d'un projet de loi remplaçant la définition d'Israël comme « État juif et démocratique » par « État-nation du peuple juif ». Une telle modification consacrerait officiellement le fait que les Arabes israéliens, soit 20 % de la population d'Israël, déjà considérés comme des citoyens de seconde zone, n'ont pas leur place dans le pays.

Netanyahu a fait le choix de provoquer l'éclatement de son actuelle coalition. Il pense certainement se donner ainsi plus de chances de remporter les primaires au sein de son parti, le Likoud, en janvier. Et, au terme des

élections de mars, il envisage clairement de constituer une nouvelle coalition gouvernementale intégrant cette fois les partis religieux ultra-orthodoxes actuellement dans l'opposition.

Netanyahu espère ainsi retrouver son fauteuil de Premier ministre mais, d'après les derniers sondages, les résultats s'annoncent peut-être plus serrés qu'il ne l'espérait. Si cela était, cela montrerait en tout cas qu'une fraction de la population israélienne est consciente de l'impasse dans laquelle les deux peuples, israélien et palestinien, se trouvent aujourd'hui et se refuse à approuver la surenchère belliciste de son gouvernement.

Marc Rémy

Syrie : l'aide alimentaire des réfugiés menacée

Le Programme alimentaire mondial (PAM), qui est une agence de l'ONU, a annoncé début décembre qu'il manquait d'argent pour venir en aide aux 57,5 millions de personnes de par le monde qui dépendent de lui pour leur survie quotidienne.

Déjà, quelques mois auparavant, il avait baissé de moitié les rations alimentaires du demi-million de réfugiés au Kenya et de ceux qui fuient la guerre civile syrienne.

Depuis le début de la guerre civile en Syrie, en 2011, plus de 3 millions de personnes ont dû fuir leur domicile, devenant des déplacés à l'intérieur du pays ou bien des réfugiés dans les camps des pays limitrophes. Le PAM en aide 1,7 million à tout juste ne pas mourir de faim. Ainsi une famille de réfugiés syriens dans un camp au Liban, recevant 170 dollars de bons alimentaires du PAM par mois, ne peut se nourrir que deux semaines grâce à cette aide.

Le PAM ne peut fournir ces rations, si minimes soient-elles, que grâce au

financement des États. Or celui-ci est si faible qu'il manquait 51 millions d'euros pour l'aide alimentaire destinée aux Syriens en décembre. Le PAM a même déclaré qu'il n'était pas sûr que l'aide puisse reprendre en 2015. Ce dramatique appel à l'aide lui a permis de récolter quelques dizaines de millions afin de continuer ses opérations. Tant mieux, mais cet épisode souligne l'abandon de ces populations.

Le gouvernement français, pour ne parler que de lui, n'a promis d'accueillir que 500 réfugiés syriens à titre humanitaire. C'est un nombre ridiculement bas, compte tenu des possibilités d'un pays développé. Mais de plus il a dépensé en opérations militaires hors des frontières, en 2014, vingt fois plus que la somme qui



Un camp de réfugiés en Syrie.

manquait au PAM pour finir l'année.

On mesure là le cynisme des grandes puissances

impérialistes, qui se servent du drame de la population syrienne pour justifier leurs interventions militaires

dans la région, mais qui en réalité sont complètement indifférentes à son sort.

Lucien Déroit

Arabie saoudite : à pied, à cheval ou à dromadaire...

Une jeune femme saoudienne, militant pour le droit des femmes à conduire une voiture, a été retenue vingt-quatre heures à la frontière de son pays alors qu'elle revenait des Émirats arabes unis. Elle aurait, paraît-il, demandé s'il fallait qu'elle troque son véhicule pour un dromadaire... avant d'être embarquée. Une autre militante venue à sa rescousse aurait également été arrêtée.

Pour conduire, en Arabie saoudite, il faut être un homme. Ainsi en ont décidé le clergé et les bigots en tout genre pour éviter tout risque de « débauche ». Régulièrement, des femmes bravent ouvertement cette interdiction, avec l'appui d'une partie de l'opinion. Récemment, le Conseil consultatif du roi aurait fini par préconiser d'autoriser la conduite... aux femmes de plus de trente

ans, à condition qu'elles ne soient pas maquillées !

Réactionnaire ou « libéral », le pouvoir n'a pas peur du ridicule. Mais, derrière le grotesque, on voit quel carcan pèse sur les femmes, et pas seulement lorsqu'il s'agit de conduire, dans un pays prétendument moderne et soutenu par les grandes puissances occidentales.

Sylvie Maréchal

A propos des salaires en Grèce

Contrairement à ce que nous écrivions dans notre article précédent, ce ne sont pas les salaires qui, en cinq ans, ont diminué de 37 % en tenant compte de l'inflation, mais la masse salariale, les rémunérations de l'ensemble des salariés, compte tenu de la disparition des emplois suite aux licenciements.

La baisse des salaires proprement dits, sur quatre ans, se montait, en

septembre 2014, à 24 %. C'est déjà très important et explique la situation extrêmement difficile des travailleurs.

La presse grecque ajoute que, si on met en parallèle la chute du PIB et la baisse de revenu des salariés, on constate que ce sont eux qui ont fait les frais de près des deux tiers de l'appauvrissement du pays.

S.M.

1er décembre 1944: le massacre de tirailleurs sénégalais par l'armée française

Le 1^{er} décembre 1944, l'armée française tirait sur des tirailleurs africains regroupés dans le camp militaire de Thiaroye, près de Dakar au Sénégal, faisant officiellement 35 morts. Ils réclamaient juste le paiement des arriérés de solde que l'armée leur devait.

Le silence a longtemps été fait sur ce massacre, l'armée usant de mensonges et de falsifications pour masquer son forfait. À l'heure actuelle, si Hollande, en visite à Dakar en octobre 2012, a parlé de « *part d'ombre de notre histoire* » à propos de ce drame et a promis de donner au Sénégal toutes les archives dont la France dispose, les soldats africains morts ou condamnés pour rébellion n'ont toujours pas été réhabilités. Et l'État français continue à couvrir son armée pour ce crime, comme il l'a fait pour bien d'autres massacres coloniaux qu'elle a perpétrés.

Communément appelés « tirailleurs sénégalais », 140 000 Africains originaires des colonies françaises de l'ouest du continent avaient été enrôlés dans l'armée française dès le début de la Deuxième Guerre mondiale. Envoyés souvent en première ligne pour combattre l'armée allemande, beaucoup y laissèrent la vie et la moitié furent internés dans des camps allemands installés sur le sol français – gardés par la police française sous le régime de Vichy. Libérés en 1944, ils avaient droit à une solde de captivité en tant que soldats de l'armée française. Il avait été stipulé qu'un quart de la somme leur serait versé au moment du départ de France et les trois quarts restants lors de leur arrivée à Dakar.

Le massacre des soldats africains

À leur départ de Morlaix, début novembre, les soldats africains démobilisés avaient bien reçu un quart de leur solde mais, contrairement à la promesse faite, ils n'avaient pas eu le reste lors de leur débarquement. D'autres primes auxquelles ils avaient droit ne leur avaient pas non été plus versées.

Le 28 novembre, refusant de quitter le camp de



D'anciens prisonniers africains attendant leur rapatriement.



Fresque murale à Dakar commémorant le massacre de Thiaroye.

Thiaroye tant que leurs droits n'auraient pas été respectés, cinq cents hommes bloquent la voiture du général Dagnan, le temps qu'il promette d'examiner leur demande. Mais, loin d'être sensible à l'injustice subie par les soldats africains, ce dernier parle alors de prise d'otage et de mutinerie qu'il allait falloir mater par la force. Une intervention militaire est prévue pour le 1^{er} décembre.

Ce jour-là, les soldats africains rassemblés dans la cour se retrouvent face à des bataillons renforcés par un char, trois automitrailleuses et autres matériels de guerre. Les tirs se font sans sommation. Les chiffres officiels font état de 35 morts et 46 blessés, mais il y en eut certainement beaucoup plus. Le général Dagnan lui-même parle de 70 morts dans un de ses rapports. Plus tard, des historiens ont démontré qu'il y avait eu une manipulation des chiffres

pour minimiser le nombre de morts. En faisant le décompte entre le nombre de soldats embarqués au départ et ceux qui auraient dus se trouver dans le camp de Thiaroye, ils ont trouvé une différence inexplicable d'environ 400 personnes !

Le procès qui eut lieu en février 1945 se termina par la condamnation de 45 tirailleurs africains à des peines allant d'un à dix ans de prison, accompagnées, pour la plupart, d'une dégradation militaire, ce qui signifie qu'eux ou leurs ayants droit perdaient toutes les sommes qui leur étaient dues au titre de leur solde ou de leurs droits à la retraite.

Des falsifications couvertes par l'appareil d'État

L'enquête qui s'ensuivit, si tant est que l'on puisse parler d'enquête, fut une accumulation de calomnies, de rapports mensongers et de prétendues preuves fabriquées après

les faits.

Comme les tirailleurs avaient été internés dans des camps allemands, les autorités militaires firent courir le bruit qu'ils avaient été sous l'influence de la propagande nazie, ce qui aurait motivé leur rébellion. Ensuite, des rapports mensongers ont indiqué que les premiers coups de feu provenaient des « mutins », l'armée française n'ayant fait que riposter pour se défendre. En fait, les tirailleurs africains rassemblés dans la cour avaient laissé leurs armes

– des poignards – dans les bâtiments, et le seul Français blessé le fut après une chute !

Les différents rapports faits par des responsables présentaient en outre des incohérences, et la chronologie des faits, telle que l'a rapportée le commandant des automitrailleuses, a été amputée de trois quarts d'heure, trou correspondant précisément au moment de la fusillade.

La preuve la plus sordide que le massacre de Thiaroye avait été prémédité et perpétré de sang-froid fut fournie par des témoignages, non pris en compte par les autorités, évidemment : plusieurs personnes ont déclaré que, la veille, elles avaient vu des militaires creuser des fosses.

Le forfait des autorités militaires françaises du Sénégal fut couvert au plus haut niveau. Pour apporter la preuve que la demande de tirailleurs, qualifiée de rébellion, était illégitime, et que l'armée avait eu raison de tirer sur eux, le gouvernement publia le 4 décembre 1944, soit trois jours après les faits une circulaire antidatée. Celle-ci stipulait que « *les soldes de captivité seront payés intégralement avant le départ de la métropole* », contrairement à ce qu'indiquaient les précédents textes. Ce faux document couvrirait ainsi une spoliation au détriment des soldats africains, et l'on peut se poser la question de savoir où était passé l'argent qui devait leur être versé.

En juin 1947, le gouvernement décida la suspension de l'exécution des peines, mais non une amnistie. Aujourd'hui encore, l'État français n'a toujours ni reconnu ni condamné la responsabilité de son armée dans le massacre d'hommes enrôlés pour mener sa guerre en leur déniaient tout droit, y compris celui de percevoir leur solde et des dédommagements pour la captivité qu'ils avaient subie.

Marianne Lamiral

Une censure insidieuse

L'écrivain et cinéaste sénégalais Sembene Ousmane a réalisé en 1988 un film dénonçant le massacre : *Camp de Thiaroye*. Il fut censuré pendant trois ans au Sénégal, le président (socialiste) Abou Diouf ne voulant pas prendre le risque de déplaire à un gouvernement ami.

Si sa parution ne fut pas interdite en France, aucune salle de cinéma ne le programma avant 1998, et encore sa sortie ne se fit-elle que dans quelques petites salles. Pas besoin de censure quand on est assuré de la complaisance des grands distributeurs ou exploitants du cinéma.

Aéroport de Toulouse-Blagnac : les dessous d'une privatisation

La Dépêche du Midi, comme bien d'autres médias, tremblait d'incompréhension à l'annonce de la cession par l'État de 49,9 % du capital de l'aéroport toulousain au consortium chinois Symbiose.

De gros investissements publics viennent d'y être réalisés : réfection des pistes, nouveau hall, parkings couverts, aménagements routiers et prochaine arrivée du tramway. « Le repreneur n'aura même pas à donner un coup de peinture », déclarait un syndicaliste.

Les politiciens locaux, dont le président PS du conseil général et le maire UMP de Toulouse, sont montés au créneau pour s'inquiéter des dangers que ferait courir cette privatisation de l'aéroport. Leur souci était qu'Airbus, dont les usines d'assemblage jouxtent la piste, puisse continuer à utiliser les pistes et le terrain de l'aéroport aux mêmes conditions avantageuses qu'auparavant. Sur ce point, Airbus a pu être rassuré : l'utilisation des pistes pour ses essais en vol et de plusieurs dizaines d'hectares pour ses essais moteurs lui est garantie aux mêmes conditions tarifaires très

préférentiels jusqu'à 2070 ! Quant aux redevances perçues sur les passagers, l'État a demandé un engagement sur une stabilité des prix, mais certainement pas pour une durée aussi longue.

308 millions d'euros devraient servir au désendettement, c'est-à-dire aller directement dans les coffres des financiers. Mais d'autres raisons ont certainement pesé dans la balance. Le fait par exemple que le consortium chinois assure vouloir faire de Toulouse une « porte d'entrée », avec la perspective d'au moins doubler le trafic passagers, a de quoi faire saliver tous les patrons du tourisme. Il y a aussi dans le consortium un fonds d'investissement contrôlant un loueur d'avions, qui lui-même vient de signer un protocole d'accord pour l'achat d'une centaine d'Airbus A 320. Montant de la commande : 10 milliards de dollars. Il ne fallait sans doute pas prendre le risque

de fâcher un aussi bon client !

Mais, dans tous ces marchandages qui ont eu lieu autour de la cession de l'aéroport, ceux dont il a été le moins question sont les travailleurs de la plate-forme. La société ATB, gestionnaire de l'aéroport, emploie directement 320 personnes et indirectement bien plus, au travers des nombreuses sociétés sous-traitantes : sûreté (contrôle des passagers et des bagages), sécurité, nettoyage... De plus, des centaines d'autres travailleurs dépendent d'ATB

dans le domaine de la restauration, de la location des boutiques, des voitures... Au total, près de 3000 travailleurs sont concernés par cette privatisation.

Macron, le ministre de l'Économie, a assuré que le repreneur s'était engagé sur la préservation de l'emploi. Comme si l'on pouvait faire confiance à un patron ! Avec ATB, les nombreuses sociétés de la sous-traitance étaient soumises tous les deux ou trois ans à des appels d'offres. Lorsqu'un nouveau repreneur emportait le marché,

les travailleurs devaient à chaque fois batailler pour ne pas voir reculer leurs conditions de travail et de salaire. Et ATB fermait les yeux lorsque les sociétés sous-traitantes commettaient de nombreuses entorses au droit du travail. De ce point de vue, la nouvelle situation ne changera rien. Qu'importe la nationalité du repreneur, les travailleurs devront se défendre contre leur nouveau patron, qui cherchera à faire fructifier son investissement sur leur dos.

Correspondant LO

Cris d'orfraie autour du « péril jaune »

Marine Le Pen, la sénatrice PS Marie-Noëlle Lienemann et Nicolas Dupont-Aignan ont protesté contre cette vente, qui revient, a dit sans rire ce dernier, à « donner les clés de l'industrie aéronautique, quelque part, aux Chinois ». Et la presse, fût-elle « de gauche », n'a pas lésiné sur la « menace chinoise ».

L'acheteur est en fait un consortium sino-canadien, Symbiose, qui a simplement fait la meilleure offre. Pour les capitalistes,

l'argent n'a pas d'odeur. Ces mêmes politiciens cocardiers se réjouissent d'ailleurs quand la France vend des Airbus ou des centrales nucléaires à la Chine. En 2012, la France a investi trois fois plus en Chine que la Chine n'a investi en France.

Si quelque chose est choquant dans cette affaire, c'est la privatisation elle-même, qui consiste, comme on l'a vu il y a quelques années avec les sociétés d'autoroutes, à céder à des

capitalistes privés des affaires rendues juteuses par l'argent public. Et la loi Macron prépare maintenant la privatisation des aéroports de Lyon et Nice, afin de faire rentrer de l'argent qui sera distribué... aux entreprises. Voilà ce qui est choquant. Mais, pourvu que les capitaux soient bien français, les Lienemann, Le Pen ou Dupont-Aignan seront contents.

Michel Bondelet

Michelin - Clermont-Ferrand : acharnement contre un militant ouvrier

Chez Michelin, comme dans toutes les entreprises, les conditions de travail se dégradent, les pressions se multiplient pour imposer l'augmentation de la productivité : flexibilité, chasse à l'absentéisme, culpabilisation de ceux qui sont arrêtés pour maladie, le tout assorti de sanctions et de licenciements. Cela est d'autant plus vrai à l'usine des Gravanches qui, pendant longtemps, a été isolée des autres usines de Clermont-Ferrand, avec beaucoup de jeunes salariés et très peu d'anciens pour transmettre les traditions ouvrières de résistance et de solidarité.

Début novembre, la direction de cette usine a trouvé une occasion de sanctionner un délégué CGT, également membre du CHSCT. Elle lui a infligé deux jours de mise à pied, assortis d'une menace à peine voilée de licenciement à la prochaine occasion. Cela fait plusieurs mois qu'elle s'acharne sur ce militant, qui avait déjà été sanctionné d'un



Rassemblement devant l'usine des Gravanches.

avertissement. Puis la direction lui a reproché de mettre des affiches sur les vitres du local syndical. Et récemment elle l'accusait d'avoir distribué des tracts dans l'enceinte de l'usine à l'heure de la sortie.

Cette nouvelle sanction est fondée sur les déclarations d'un chef de service qui prétend avoir été poussé par ce travailleur, qui l'aurait obligé à « reculer d'un pas pour retrouver son

équilibre ». Ces accusations sont entièrement mensongères. En réalité, ce chef a tenté de faire obstacle à une intervention du délégué pour faire respecter les règles de sécurité dans un atelier. Pour éviter d'arrêter les machines suite à un problème technique, la hiérarchie avait en effet laissé s'accumuler partout des piles de pneumatiques et de nombreuses palettes entre les machines. Suite

à cette intervention, le responsable de l'atelier a d'ailleurs dû intervenir immédiatement pour faire évacuer ces palettes. Mais la direction a profité des allégations du chef de service pour convoquer ce militant afin de le sanctionner.

Choqués par ces méthodes, des travailleurs ont débrayé le jour de l'entretien préalable. Une soixantaine de salariés et de militants des autres usines

Michelin se sont rassemblés devant l'entrée des Gravanches pour dénoncer cette politique répressive. Une pétition circule demandant le retrait de la sanction. Elle est signée largement. À travers les discussions, de plus en plus de travailleurs prennent conscience qu'en s'en prenant à ce délégué Michelin s'attaque à tous.

Correspondant LO

Sanofi – Quetigny : sixième semaine de grève

Les travailleurs de Sanofi Quetigny près de Dijon entamaient lundi 8 décembre leur sixième semaine de grève. Ils sont encore un noyau dur de soixante personnes déterminées. Cela sans compter le soutien des travailleurs ayant repris le travail, comme le montre le fait que bon nombre d'entre eux fassent un débrayage de deux heures tous les jours. Une telle ténacité est un exemple.

Lors de la semaine précédente, les nerfs de chacun ont été mis à contribution. Des cadres, envoyés par la direction chaque matin, sont venus inciter les grévistes à reprendre

le travail. Ils expliquaient que c'était leur intérêt et qu'ils devraient bien se rendre compte que « la grève ne leur rapporterait rien ». Ce petit jeu a duré toute la semaine, jusqu'à

ce que les grévistes les envoient balader vendredi, en leur disant : « *Ou vous faites grève, ou vous dégagez !* »

Décidés à ne pas rester sur place sans rien faire, la plupart des grévistes ont pris la décision de quelques actions visant à s'adresser à la population, d'une part, en rédigeant des tracts expliquant leur lutte, et d'autre part en organisant une manifestation dans la ville de Quetigny le mercredi 3 décembre. Les résultats ont dépassé les

espérances, car il y a eu beaucoup de marques de solidarité de la part des passants, notamment des soutiens financiers. Suite à cette journée, des retraités de Quetigny ont mis en place un collectif de soutien. Cela a été très bien reçu. Ils ont pu permettre aux grévistes d'avoir des salles municipales, des soutiens financiers, et ont fait des distributions de tracts pour eux.

La sixième semaine de grève s'annonçait rude et

les marques de solidarité sont appréciées. Personne n'aurait pu prévoir que la grève dure si longtemps, mais les travailleurs de Quetigny ont conscience que leur grève est un véritable symbole aux yeux de l'ensemble des travailleurs de Sanofi, menacés dans leur emploi et dans leur salaire, alors même que leur employeur est un des riches patrons de France.

Correspondant LO

Clinique Bordeaux Nord : patrons et salariés n'ont pas les mêmes intérêts

Il n'a pas fallu attendre longtemps pour que le gouvernement cède aux revendications de la FHP, la fédération des patrons des cliniques privées, fédération dont le groupe des cliniques privées GBNA de Bordeaux fait partie.

Depuis plusieurs semaines, la FHP menace de faire une grève illimitée à partir du 5 janvier. Elle s'oppose à un projet du gouvernement interdisant aux cliniques dont les médecins pratiquent des dépassements d'honoraires de participer au futur service public hospitalier. Elles ne pourraient donc avoir les mêmes prérogatives et offres de soins que les

hôpitaux, par exemple les urgences. Selon *Les Échos*, Marisol Touraine a annoncé début décembre que le gouvernement abandonnait cette partie du projet, satisfaisant ainsi les revendications patronales.

La FHP craint aussi que le projet de loi renforce les pouvoirs de l'Agence régionale de santé (ARS). Cette agence pourrait retirer aux cliniques une autorisation

d'activités de soins ou fermer un service d'urgence parce que l'hôpital public voisin a besoin d'un afflux de patients. Les médecins libéraux, de leur côté, appellent aussi à la grève des soins durant la semaine de Noël. L'un des motifs de leur colère est que le projet de loi vise, d'après eux, à supprimer la liberté d'installation des libéraux.

Sur ces deux aspects également, le gouvernement tente de donner des gages aux patrons des cliniques et aux médecins. Il faudrait supprimer le numerus clausus et répartir les médecins en fonction

des besoins, mais ce n'est ni le projet du gouvernement ni bien sûr la demande des médecins libéraux, qui eux abandonnent de plus en plus les consultations classiques pour des pratiques plus lucratives.

À la clinique Bordeaux Nord, la préoccupation des employés est de savoir si les patrons en grève les paieront, eux qui n'ont rien demandé. Ils se souviennent aussi de quelle façon désinvolte leur patron, comme la plupart de ceux de la filière, a refusé en mars de prendre en stage les élèves infirmiers pour faire monter le rapport de

force contre le gouvernement, au moment où les cliniques protestaient contre les prétendus avantages concédés aux établissements publics.

À chaque fois que les patrons et les professions libérales sortent les griffes, le gouvernement s'aplatit. Par contre, pour faire payer les couches populaires, pas d'état d'âme ! Dans ce bras de fer entre l'État et les patrons, ce seront dans tous les cas les salariés, et en premier lieu ceux des cliniques, ainsi que les patients, qui paieront la note.

Correspondant LO

Paris : des militants du transport manifestent

Lundi 1^{er} décembre, plus d'une centaine de militants syndicaux du transport ont manifesté devant les locaux du ministère du Travail, quai de Javel dans le 15^e arrondissement de Paris. Il s'y tenait une réunion de négociation annuelle obligatoire (NAO) sur les frais de déplacement et les salaires de la branche. Ces manifestants étaient, entre autres, des conducteurs routiers, de cars, de bus, d'ambulances, mais aussi des personnels de quai ou magasiniers des sociétés de transport. Ils sifflaient, criaient des slogans dans les hauts parleurs comme : « *Augmentez les salaires* » ou « *On veut des sous* ».

En effet le salaire prévu par la convention collective n'a pas augmenté depuis 2012. Peu à peu, le smic a rattrapé et maintenant dépassé presque toutes les grilles de salaire de leur convention collective. Aujourd'hui, plus de la

moitié des salariés de cette branche sont au smic. Le temps de travail effectif journalier d'un conducteur routier est de 12 heures au maximum, 52 heures pour une semaine pour un conducteur « zone courte » et 56 heures pour une semaine pour un conducteur « grand routier ».

Les patrons leur demandent de plus en plus de suivre des formations, d'être « professionnels ». Comme le disait un manifestant : « *Aujourd'hui ton patron peut te dire : À 23h, il faut que tu sois à Marseille. Mais les imprévus et les amendes qui en découlent retombent sur le salarié.* » Pour ces motifs, et pour que les salariés du transport vivent du fruit de leur travail, les syndicats réclament 5 % d'augmentation toutes catégories confondues. Nombre de militants ne veulent pas en rester là.

Correspondant LO

Travailler le dimanche... et toute la semaine ?

L'offensive gouvernementale en faveur du travail le dimanche donne l'occasion à des représentants de la bourgeoisie, politiciens, experts, économistes, de reprendre une campagne sur la prétendue nécessité de « remettre les Français au travail ».

À les entendre, l'économie ne pourra sortir de la crise que si plus de gens travaillent et travaillent plus. Mais ils ne réclament pas pour autant la fin des licenciements et suppressions d'emplois qui jettent dans le chômage des salariés qui travaillaient auparavant. Car le patronat veut pouvoir en même temps licencier et reprocher de ne pas travailler.

Cette campagne stigmatise l'ensemble du monde du travail, présenté comme un vaste lot de fainéants qui auraient

besoin qu'on rogne encore leurs droits, comme celui de se reposer le dimanche, pour les forcer à accepter un emploi. Comme si des millions de chômeurs ne cherchaient pas du travail tous les jours, comme si nombre de travailleurs aux revenus trop faibles n'enchaînaient pas deux boulots, comme si des retraités n'étaient pas

obligés de retravailler pour survivre.

Les parasites ne sont pourtant ni les salariés privés d'emploi, ni ceux qui défendent leur droit à résister à une exploitation sans limite. Ce sont les patrons, que l'avidité de profits pousse à vouloir supprimer toujours plus de droits acquis par les travailleurs.

Lucien Détrioit



PSA Poissy : grève victorieuse chez le sous-traitant Antonutti

Lundi 8 décembre, une trentaine de chauffeurs de camions de l'entreprise Antonutti se sont mis en grève pendant neuf heures, paralysant totalement l'usine de PSA à Poissy.

Les chauffeurs d'Antonutti livrent en flux tendu quatre pièces : les faisceaux électriques, les réservoirs, les pots d'échappement et les panneaux de portes. Certaines sont assemblées par Geodis à Achères, pour le montage des véhicules fabriqués à PSA Poissy, à quelques kilomètres de là.

Le 21 novembre, le patron a réussi à faire signer par les syndicats un accord de compétitivité prévoyant la suppression ou la baisse des primes. Cette baisse de salaire représentait entre 300 et 400 euros par mois par chauffeur. Comme d'habitude, le patron présentait cet accord comme un sacrifice indispensable pour sauver l'entreprise, qui est en redressement judiciaire. Ce que le patron cachait, mais que les salariés avaient réussi à savoir, c'est que pour juillet 2015 PSA avait ordonné à la société Geodis de déménager son activité pour venir s'installer dans l'usine de Poissy, ce qui supprimerait

les allers-retours de livraison en camion.

Les chauffeurs n'étaient donc pas dupes. Ils refusaient de continuer à travailler pendant six mois avec une paye au rabais, qui aurait fait chuter le montant de leurs indemnités de licenciement et leurs allocations chômage. La grève, préparée toute la semaine précédente, a démarré dès la prise d'équipe du lundi matin. Tous les chauffeurs ont répondu présent, y compris ceux de deux autres dépôts. La revendication était simple : l'annulation de l'accord de compétitivité.

En moins d'une heure, toute l'usine de PSA à Poissy a été paralysée. Le patron, d'abord très méprisant au téléphone, s'est rendu précipitamment sur place et en moins d'une heure a reculé entièrement, payant même les heures de grève.

Les chauffeurs ont alors pris conscience de leur position de force. Sachant que le patron allait fermer



l'entreprise dans six mois, ils ont décidé de profiter de l'avantage de la situation et de refuser de signer l'accord, en disant qu'ils voulaient obtenir une assurance, un « parachute », en cas de liquidation de l'entreprise. Les revendications étaient simples : que le patron s'engage à inscrire dans un éventuel futur plan de suppression d'emplois une prime supralégale de licenciement de 50 000 euros brut augmentée de 1 000 euros net par année d'ancienneté. Le patron s'est alors presque roulé par terre, invoquant les pires difficultés financières et demandant aux

chauffeurs de faire un effort. Pendant ce temps-là, la direction de PSA se faisait de plus en plus pressante, l'usine étant toujours paralysée.

Après de longues heures de cinéma, le patron a signé un accord de fin de grève en cédant sur l'annulation de l'accord de compétitivité et en s'engageant à payer 47 000 euros brut de prime de licenciement et 1 000 euros net par année d'ancienneté s'il devait y avoir un plan de suppression d'emplois, la totalité des heures de grève payées et aucune sanction ni poursuite contre les grévistes.

C'est avec la très grande

satisfaction d'être victorieux que les chauffeurs ont repris le travail, en ayant avant tout gagné le maintien de leur salaire et l'annulation de l'accord de compétitivité. Bien sûr, pour le reste, tout reste à imposer et le patron a encore bien des moyens d'échapper à ce à quoi il s'est engagé, en cas de plan de suppression d'emplois, mais les chauffeurs ont fait l'expérience que c'est lorsqu'ils sont unis, déterminés et mobilisés qu'ils peuvent imposer leurs choix. Ils ne sont pas près de l'oublier pour les très prochaines batailles qui les attendent.

Correspondant LO

Fonderie Loiselet – Dreux : l'envers d'une « relocalisation »

La fonderie Loiselet de Dreux, objet d'un récent reportage télévisé, a été présentée depuis plusieurs années comme un des exemples de relocalisation industrielle dans l'Hexagone. La réalité pour les travailleurs est bien différente.

L'activité de cette entreprise a connu une forte croissance jusque dans les années 1980. Dans les années 1990, le patron, Sylvain Loiselet, a décidé une délocalisation en Pologne, pour exploiter une main-d'œuvre meilleur marché et bénéficier de l'aide du gouvernement polonais. Dans les années 2000, il a fait de même vers la Chine et l'Inde. Puis, à partir de 2008, il a commencé à reprendre le chemin de la ville de Dreux, en profitant une nouvelle fois de l'argent public. La presse locale a estimé à l'époque à plus de 6 millions le total des aides à la réindustrialisation, de la part de l'État et des collectivités locales, sur un investissement de 16 millions annoncé. Mais, entre les avances à taux zéro, les prises de participation

et les cadeaux, il est bien difficile de s'y retrouver. L'inauguration de la nouvelle usine eut lieu en grande pompe, en présence de Christian Estrosi, maire UMP de Dreux et ancien ministre de l'Industrie, pour vanter la « relocalisation patriotique ». Sylvain Loiselet, lui, se vanta bientôt d'avoir engrangé 41 millions d'euros de commandes sur trois ans.

En juillet 2013, pour ne pas être en reste, le gouvernement Hollande a alors détaché sur place son ministre du prétendu Redressement productif, Arnaud Montebourg, qui vanta cette résurrection et invita Sylvain Loiselet à venir donner des leçons de relocalisation aux fonctionnaires de Bercy.

Mais quelques mois plus tard, en décembre 2013,

l'entreprise était placée en redressement judiciaire, avec à la clef un passif de plus de 19 millions d'euros, en quinze mois d'activité seulement. Même les pouvoirs publics – dont l'État, actionnaire de l'entreprise à hauteur de 22 % – ont semblé surpris par la rapidité de la chute. Mais personne n'a demandé de comptes au patron, qu'ils ont constamment soutenu. Après tout ce spectacle médiatique et après avoir largement profité de l'argent public, un peu partout à travers le monde, Sylvain Loiselet a donc tranquillement mis la clef sous la porte.

En juin 2014, sur les 107 salariés, les nouveaux patrons n'en ont conservé pour l'instant que 83, qui ont de bonnes raisons d'être inquiets pour l'avenir. Pour défendre l'emploi, ce n'est vraiment ni sur le patronat ni sur les pouvoirs publics qu'il faut compter.

Correspondant LO

• Saint-Jean industries Poitou : débrayages pour l'embauche d'un intérimaire

Entre le vendredi 28 novembre et le lundi 1^{er} décembre, les équipes de nuit et de 2x8 ont tour à tour débrayé pendant une heure chacune, pour protester contre la non-embauche d'un intérimaire que la direction de Saint-Jean industries, à Ingrandes-sur-Vienne s'était pourtant engagée à embaucher, en remplacement d'un mécanicien de nuit décédé avant l'été.

Pour tous, la nécessité de cette embauche s'impose, indépendamment des fluctuations de production qu'invoque la direction pour la refuser à présent. À cela s'est ajouté le sentiment d'une injustice faite au travailleur intérimaire, dont la formation avait pourtant été programmée par la maîtrise.

Par-delà, c'est un mécontentement plus général qui s'est exprimé lors des débrayages. Depuis des mois, pour ne pas dire depuis la reprise de la fonderie ex-Montupet par Saint-Jean industries en 2012, les

patrons exercent un chantage permanent : « Nous avons sauvé l'entreprise, ne venez pas tout gâcher en revendiquant pour vos salaires, vos droits, vos conditions de travail. » Cette politique patronale a trouvé l'oreille complaisante de certains syndicalistes, provoquant en retour l'irritation d'un nombre croissant de travailleurs.

Ceux de la fonderie Alu entendent d'autant moins relâcher la pression que l'incertitude règne pour l'avenir : la direction a en effet annoncé une production en baisse l'an prochain, tandis que le donneur d'ordres Renault n'a pris aucun engagement en ce qui concerne la poursuite des commandes de culasses après 2015.

Pour de nombreux fondeurs, outre la dénonciation d'une injustice, ce coup de colère est un avertissement à l'encontre de patrons qui veulent profiter de la situation pour accentuer l'exploitation.

Correspondant LO

SNCF Bretagne : contrôleurs et conducteurs de trains en grève ensemble

L'appel à la grève de la CGT et SUD rail auprès des contrôleurs pour les journées du 5 et du 6 décembre a eu un écho favorable dans la région Bretagne, montrant leur mécontentement.

En effet les roulements n'étaient toujours pas connus début décembre : personne ne connaissant son planning après le 14 décembre, il est donc impossible de prévoir quoi que ce soit pour les fêtes de fin d'année avec la famille ou les amis. Et surtout, il y a une grande inquiétude face à la volonté de la direction de supprimer la présence des contrôleurs sur les TER. Déjà de nombreux trains, comme entre Brest et Landerneau, Rennes et Vannes, Rennes et Redon, circulent avec le conducteur de train seul à bord, la direction enlevant les contrôleurs dans certains TER au dernier moment, par manque de personnel.

En accord avec le conseil régional Bretagne, dont Massiot (PS) est le président et Lahellec (PCF) responsable des transports, la SNCF a signé en mars dernier une nouvelle convention TER. Cette convention prévoit la possibilité de supprimer la présence systématique des contrôleurs à bord de certains TER pour faire des économies. Les conducteurs de trains, ne voulant pas se retrouver seuls à gérer la conduite du train, les

incidents techniques, les procédures de sécurité et les usagers, ont voulu montrer leur solidarité avec leurs collègues contrôleurs. Ils ont réclamé un préavis de grève régional donnant la possibilité à ceux qui le souhaitent de faire grève avec les contrôleurs.

Vendredi 5 décembre, à l'appel de la CGT et SUD rail, 90 travailleurs du Contrôle et de la Conduite de Rennes se sont retrouvés pour protester auprès de la directrice du Contrôle. Après avoir récité sa leçon comme si elle lisait un prompteur, se moquant de ce que les cheminots vivent au quotidien, se moquant même de laisser les usagers livrés à eux-mêmes, elle a fini par changer de ton. Des travailleurs ont raconté les accidents graves qui se sont produits à plusieurs passages à niveau, comme la récente collision de plein fouet d'un TER avec un semi-remorque de Landerneau. Heureusement que le conducteur n'avait pas été seul pour gérer les problèmes techniques et la sécurité des usagers, en attendant pendant une demi-heure l'arrivée des secours !

Correspondant LO

RLD Blanchisserie Les Lilas : la lutte continue contre la fermeture



Vendredi 5 décembre, à la blanchisserie RLD des Lilas, les travailleurs ont accueilli comme il se doit le PDG venu parler d'un éventuel repreneur, des onze licenciements et des 61 mutations.

Pendant que la DRH prétendait trouver des solutions aux problèmes de temps de trajet, de logement, de travail pour les conjoints, les travailleurs débrayaient et se rassemblaient dans la rue, soutenus par des syndicalistes et des militants politiques de la ville.

Les salariés se sont joints à la réunion, où le patron a tenté de les endormir, pleurnichant sur les pertes prétendues, tout en disant que l'usine est rentable. Il leur a même demandé : « Vous avez confiance en moi ? » Un grand éclat de rire lui a répondu, avant que chacun exprime sa colère et qu'il s'énerve. Puis ça n'a été que baratin de sa part. Curieusement, il a oublié

de parler des 2,4 millions qu'il touchera pour 2014 au titre du crédit impôt compétitivité emploi.

Les salariés sont alors partis en manifestation vers la mairie, aux cris de « Non à la fermeture », « Non aux licenciements et aux mutations ». Le cabinet du maire PS a reçu une délégation et s'est contenté d'envoyer une lettre de protestation au ministre de l'Économie et au conseil général.

De retour à l'usine, les travailleurs ont appris que, sur les deux heures de débrayage, une serait payée comme temps de réunion. Un tract d'information a été distribué, le soir même à la sortie du métro et le surlendemain au marché.

Ce débrayage et cette manifestation ont renforcé la solidarité entre travailleurs, bien nécessaire pour s'opposer aux mauvais coups du patron.

Correspondant LO

Nos lecteurs écrivent :



formation bidon et pénalisante

J'ai suivi une formation restauration-hôtellerie de quatre mois à Calais, en touchant 650 euros mensuels, c'est-à-dire peu, mais plus que mes 477 euros de l'ASS. J'espérais aussi retrouver un travail dans ma branche car, auparavant, j'avais été femme de chambre.

Me voilà à plus de

50 ans redevenue écolière, avec des horaires lourds, 8 heures par jour toute la semaine, et des exercices le soir à la maison. Ma motivation a vite été touchée : on ne m'affecte pas en hôtellerie mais en restauration, avec surtout des cours théoriques sur la cuisine gastronomique. Pour la pratique, nous avons un petit local avec un four

ridicule, un congélateur en panne, pas d'évacuation d'eau au sol, et des denrées fournies au compteur gouttes, le tout dans des odeurs nauséabondes.

Les trois stages (non rémunérés) nécessaires pour valider cette formation, c'est dans des hôtels que j'ai réussi à les trouver. J'avais passé des heures à apprendre les différents

cépages de vins ou à découper avec art une orange devant un client et, en guise d'application, je me retrouve à faire le ménage des chambres à une cadence infernale. Pour l'hôtel, c'était tout bénéfice : du travail gratuit.

Finalement, il n'y a pas eu d'embauche à la clé... et Pôle emploi me verse maintenant moins que

mes 477 euros d'origine... parce que j'ai suivi une formation !

L'argent public ainsi dispensé est vraiment jeté par les fenêtres... sauf qu'il sert au gouvernement à baisser artificiellement les chiffres du chômage, les stagiaires n'étant plus comptabilisés comme chômeurs !

Une lectrice de Calais



les archéologues sur le pavé

Mardi 2 décembre, plusieurs centaines d'archéologues ont manifesté à Paris entre les ministères de la Recherche, près du Panthéon, et de la Culture, près du Louvre. Pour cause de visite à Paris du roi de Suède, l'accès à la place du Palais-Royal fut cependant bouclé, et la manifestation s'est déroulée avec un encadrement policier important. Les archéologues n'allaient pourtant pas chercher à ravir la couronne du roi, ils ont bien d'autres problèmes...

En effet, depuis 2003, les

opérations d'archéologie préventive, réalisées avant travaux, sont soumises au marché et aux appels d'offres, et ce qui était avant 2003 un institut public d'archéologie effectuant la quasi-totalité des opérations, l'Inrap, se retrouve mis en concurrence tant avec d'autres organismes publics, rattachés aux collectivités territoriales, qu'avec des sociétés privées, dont les effectifs sont bien souvent constitués d'anciens CDD de l'Inrap mis à la porte, et qui ont dû aller voir ailleurs.

Aujourd'hui, un peu plus de dix ans après, la spirale

des appels d'offres au rabais entraîne tout le monde de l'archéologie préventive vers la catastrophe : l'Inrap est en déficit chronique, des services de collectivités territoriales licencient, comme à Douai, dans le Nord, des sociétés privées ferment, laissant leurs salariés sur le carreau, comme chez Archéoloire, dans la région d'Angers, ou menacent de fermer, comme chez AFT, en Normandie. La dégradation des conditions de travail est la même partout, dans le public comme dans le privé, et les raisons d'être en colère ou simplement

inquiet quant à son avenir ne manquent pas.

C'est donc à plusieurs centaines, venus tant du public que du privé, de différentes régions du pays, et même des universités, que les archéologues ont manifesté pour demander des comptes aux ministères de la Recherche et de la Culture, pour dire qu'ils souhaitent un grand service public de l'archéologie, qui regroupe tant ceux du privé que ceux du public, sans aucun licenciement, où que cela soit. Le travail ne manquerait pas. [...] Cette idée d'un organisme public

qui regrouperait tous les archéologues, et intégrerait tous ceux menacés de licenciement, fait son chemin. Elle est mise en avant par l'intersyndicale de l'Inrap (CGT, CNT, FSU, SUD) et est depuis peu reprise par des syndicats d'entreprises privées, comme SUD. Que les barrières qui nous divisaient jusque-là commencent à tomber, c'est un gage d'avenir. Public, privé, même combat, pour un même organisme d'archéologie, sans barrière entre nous, et sans licenciements !

V. B. (Paris)

Continental – Clairoix : 500 travailleurs contre un trust milliardaire

À l'appel du comité de lutte, 500 ex-salariés de Continental Clairoix dans l'Oise se sont rassemblés, vendredi 5 décembre en début de soirée, devant les portes de l'usine. C'était la réaction à l'attitude provocatrice de la direction internationale de Continental AG connue quelques jours auparavant.

En effet, après s'être enfin décidée à payer les 29 millions d'euros auxquels la cour d'appel d'Amiens l'avait condamnée pour sanctionner la fermeture de l'usine et les 113 licenciements annoncés il y a bientôt six ans, la direction du groupe faisait savoir sa décision de se porter en cassation, avant même que les chèques arrivent chez les premiers 683 salariés ayant poursuivi la direction, sans parler des plus de 150 autres qui s'y sont joints par la suite. Elle fait ainsi planer une menace pour l'avenir sur tous ces salariés. Et, après avoir déclaré dans un communiqué être consciente du trouble que sa décision allait provoquer et affirmé « vouloir tourner la page du conflit » et ne faire cette nouvelle procédure que pour « le principe », trois jours plus tard la direction affirmait sa volonté de vengeance.

Lundi 1^{er} décembre, le DRH de la division pneumatique du groupe changeait en effet de ton et déclarait vouloir « aller jusqu'au bout sans compromis ». Quant au DRH de

l'usine de Sarreguemines, il en rajoutait dans la provocation en annonçant l'intention de la direction de récupérer « jusqu'au dernier centime »... bien sûr si elle le pouvait.

Réuni en urgence, le comité de lutte appelait à cette assemblée pour la fin de semaine par voie d'Internet. Il adressait aussi une lettre au président du directoire de Continental, à Hanovre, pour le mettre en demeure soit d'arrêter cette procédure, soit de garantir par écrit qu'en aucun cas, quoi qu'il arrive dans les années à venir à propos de cette procédure, le groupe multimilliardaire ne chercherait à reprendre l'argent versé, qu'il a d'ailleurs déjà récupéré au centuple.

En effet Continental AG a déjà provisionné ces 29 millions dans ses comptes et les a déduits une fois de ses impôts. Mais, en plus, la direction a retenu 1 200 euros à chaque salarié de Continental Sarreguemines l'an passé, pour financer à nouveau sa condamnation à venir. La direction compte d'ailleurs renouveler l'opération cette année encore. Au



Une partie de l'assemblée du 5 décembre.

final, cette condamnation ne lui aura rien coûté. De plus, grâce aux licenciements, ceux de Rambouillet, d'Asnières et de Stöcken en Allemagne en 2009, le groupe a pu multiplier en cinq ans le prix de l'action par vingt, et a engrangé des milliards de profits.

Aujourd'hui, Continental voit ses records de profits battus chaque année, ce qui ne l'empêche pas de continuer à licencier en Allemagne, à faire le chantage à l'emploi pour faire baisser les salaires en Allemagne, comme en France aujourd'hui à Sarreguemines. En Allemagne, le

tribunal du travail de Dortmund vient de son côté de déclarer illégaux les 300 licenciements voulus par Continental dans son usine de Dorsfeld, et d'ordonner la réintégration des salariés qui l'avaient saisi. Cela ne peut qu'encourager dans les deux pays les salariés à résister à ces agressions contre leur emploi et leur salaire.

En annonçant leur volonté, si la direction internationale ne reculait pas, d'unir dans une lutte commune les travailleurs de France et d'Allemagne contre les diktats du groupe, les 500 ex-salariés

rassemblés ont donné jusqu'à début janvier à Continental AG pour ouvrir les négociations en vue de garantir leurs demandes.

Les travailleurs présents se sont préparés à répondre massivement à toutes les initiatives qui s'avèreraient nécessaires si la direction du groupe persévérerait dans son attitude. Et, comme ils l'ont conclu dans la motion qu'ils ont adressée au président du directoire : « Si ce combat doit s'entamer, nous ne serons pas seuls : justice pour les travailleurs de Continental! »

Correspondant LO

QUI SOMMES-NOUS ?

Lutte Ouvrière

Union communiste (trotskyste),
membre de l'Union communiste internationaliste

L'Union Communiste (trotskyste) qui publie *Lutte Ouvrière*, sous le nom duquel elle est connue en tant qu'organisation politique, regroupe des militants pour qui communisme et socialisme sont le seul avenir pour l'humanité. Celle-ci est menacée par les crises, l'épuisement des matières premières et des milieux naturels et les guerres dus à l'anarchie de la société actuelle, dont la division en classes sociales repose sur la concurrence économique et l'égoïsme individuel.

Nous sommes convaincus que les travailleurs peuvent remplacer le capitalisme par une société libre, fraternelle et humaine car ils constituent la majorité de la population et n'ont aucun intérêt

personnel au maintien de l'actuelle société. Pour cela ils devront remplacer l'État de la bourgeoisie pour créer un régime où les masses populaires exerceront elles-mêmes le pouvoir en assurant un contrôle démocratique sur tous les rouages du pouvoir économique et politique. Nous disons aussi que les travailleurs n'ont pas de patrie et qu'un peuple qui en opprime un autre ne peut être un peuple libre.

Les militants qui animent ce journal s'affirment trotskystes, du nom du compagnon et continuateur de Lénine, qui a combattu le stalinisme dès son origine et a péri assassiné pour n'avoir jamais cédé.

Bulletin d'abonnement

✂

Je souhaite m'abonner à Lutte Ouvrière Lutte de classe

Nom Prénom

Adresse

Code Postal Ville

Ci-joint la somme de :
Chèque à l'ordre de Lutte Ouvrière ou virement postal : CCP 26 274 60 R Paris

Tarif des abonnements	Lutte Ouvrière		Lutte de classe
	6 mois	Un an	Un an
France, Outre-mer	18 €	35 €	15 €
Outre-mer avion	25 €	50 €	21 €
Europe, Afrique, proche et Moyen-Orient	30 €	60 €	20 €
USA, Canada	35 €	70 €	22 €
Autre Amérique, Asie, Océanie	43 €	85 €	25 €
Envoi sous pli fermé : tarifs sur demande.			

« Attention, le tarif des abonnements augmentera le 1^{er} janvier 2015. Pensez à vous abonner d'ici là... »

Lutte Ouvrière est éditée par la société Éditions d'Avron – 6, rue Florian 93500 Pantin – Téléphone : 01 48 10 86 20 - SARL au capital de 7 622,45 euros, durée cinquante ans à partir du 1^{er} janvier 1970 – Gérant : Michel Rodinson. Associés : René Marmaros, Isaac Szmulewicz, Jean-Claude Hamon. Directeur de la publication et responsable de la rédaction : Michel Rodinson. – Tirage : 12 000 exemplaires. Impression : Rotos-Press Numeris, 36, boulevard Robert-Schumann 93190 Livry-Gargan. – Commission paritaire des publications n° 1019 C 85576 – ISSN 0024-7650 – Dépôt légal décembre 2014.

Lutte Ouvrière c/o Éditions d'Avron, 6, rue Florian - 93500 Pantin.
Lutte Ouvrière (Île-de-France) c/o Éditions d'Avron, 155, avenue Jean-Lolive - 93500 Pantin. Téléphone : 01 48 10 86 20 - Télécopie : 01 48 10 86 26

Sur internet

www.lutte-ouvriere.org
www.union-communiste.org
contact@lutte-ouvriere.org

Vidéos

www.lutte-ouvriere.org/multimedia
Pour les malvoyants
www.lutte-ouvriere-audio.org

RSA: le gouvernement économise 5 milliards

Logiquement, les bénéficiaires du RSA, environ 2,3 millions de foyers, devraient être beaucoup plus nombreux. Un tiers de ceux qui devraient toucher le RSA-socle, appelé précédemment RMI, ne le demandent pas. En outre, parmi les ayants droit au RSA-activité, complément de revenus qui s'adresse depuis 2009 à certains travailleurs très pauvres, le non-recours est encore plus important: il concernerait 68 % de ceux qui pourraient y prétendre. Au total, ce sont 5,2 milliards d'euros destinés aux plus démunis par le biais du RSA qui ne leur sont pas versés.

Les raisons en sont connues: toucher le RSA n'est jamais automatique, la demande et l'obtention sont des démarches difficiles. Toutes les associations d'aide aux plus démunis racontent les mêmes parcours du combattant, le manque d'information relatif aux droits et aux conditions d'éligibilité, la complexité des dossiers, le nombre décourageant de documents à fournir, avec

toujours un qui manque. Sans compter les imbroglios administratifs, les dysfonctionnements dans le traitement des dossiers, l'attitude parfois méprisante de l'administration.

Et, comme la tendance générale est à l'économie, dans les centres qui s'occupent du RSA le personnel qui gère les demandes se réduit.

On peut même avoir

l'impression que l'accumulation des difficultés est volontaire: le gouvernement, les administrations centrales découragent les ayants droit en compliquant par tous les bouts le recours au RSA.

Et, puis, il y a le climat détestable, les réflexions désobligeantes envers les bénéficiaires du RSA les accusations affirmant qu'ils sont des profiteurs. Le flicage croissant des bénéficiaires mis en place par les gouvernements, prétendument pour lutter contre la fraude, entretient et renforce ces préjugés et les discriminations.

Ainsi, lors de l'examen de la loi sur le financement de la Sécurité sociale, un député UMP a fait passer, à l'unanimité, un amendement permettant l'échange automatique des données entre les organismes sociaux

et le fisc. Pour appuyer sa demande de contrôle, il a brandi le chiffre de 60 millions par an de fraude au RSA. Mais personne n'a rapproché ce chiffre de celui des 5,2 milliards d'euros non perçus.

Et, curieusement, personne n'a demandé non plus

que la fraude sociale patronale – 20 à 25 milliards par an – soit concernée par cet amendement, que les patrons soient contrôlés, sanctionnés par le remboursement du montant de leur vol. Selon que vous serez puissant ou misérable...

Bertrand Gordes

Cadeaux de Noël au rabais

La ministre des Affaires sociales a annoncé que la prime de Noël, versée aux plus démunis, sera maintenue au médiocre niveau de l'an dernier, et même des années précédentes, puisqu'elle n'a pas été revalorisée depuis 2008. Cette prime est versée aux bénéficiaires du RSA et de quelques autres minima sociaux. Elle se monte à 152 euros pour une personne seule et atteint

320 euros pour un couple avec deux enfants.

Ce n'est évidemment pas grand-chose, surtout pour qui est dans la pauvreté. Mais, selon la ministre, le nombre de personnes qui la touchent augmente du fait de la crise. En tout, 2 200 000 personnes devront toucher cette prime cette année. Une aumône qui ne suffit pas à rendre la pauvreté plus supportable.

A. V.

Dormir dans la rue en hiver

Avec la baisse des températures, la situation des sans-abri devient encore plus dramatique. Selon l'Insee, 150 000 personnes dorment dans la rue ou sont hébergées dans des logements précaires sans confort. C'est un chiffre en augmentation de 40 % en dix ans. Dans tout le pays, il n'y a que 100 000 places disponibles dans des centres et 8 000 de plus ouvertes en hiver. C'est notoirement insuffisant, et plus de la moitié des personnes qui appellent le numéro d'urgence, le 115, sont éconduites, chiffre encore plus élevé pour les familles avec enfants.

Les associations d'accueil réclament l'ouverture des places disponibles que l'État ne veut utiliser qu'en cas de « grand froid ». Elles

dénoncent une « politique du thermomètre » alors que, dès maintenant, laisser dormir dans la rue des familles avec des enfants représente un véritable scandale.

Sans des associations comme la Banque alimentaire ou les Restaurants du cœur, les plus démunis ne mangeraient pas à leur faim. Pour les moyens alloués aux aides d'urgence, le gouvernement applique la même politique d'austérité que dans les autres domaines. Pour les SDF, il n'y a jamais d'argent ni d'urgence, et c'est à la générosité du public que les associations font appel. C'est honteux et, comme aurait dit Coluche, « Putain de société ! »

Cédric Duval



Fil rouge

Une baisse d'impôt bien réelle

Initialement, le gouvernement avait prévu qu'il rentrerait 38,9 milliards d'euros dans les caisses publiques cette année grâce à l'impôt sur les sociétés. Finalement, ce sera 4 milliards de moins. Cela inquiète Gilles Carrez, le président de la commission des finances de l'Assemblée nationale, d'autant plus qu'en 2012 cet impôt sur les bénéfices avait rapporté 60 milliards.

Dans un élan de sincérité, ce député UMP a même déclaré qu'« à force d'accumuler le crédit d'impôt

compétitivité emploi ou le crédit d'impôt recherche, à ce rythme-là, bientôt il n'y aura plus du tout d'impôt sur les sociétés ». Dans la course aux cadeaux fiscaux au grand patronat, la gauche a aujourd'hui une longueur d'avance.

Parole d'expert

« On manque d'indignation dans notre société », a osé dire Manuel Valls à propos du racisme et de l'antisémitisme, en évoquant l'affaire crapuleuse de Créteil.

Valls sait de quoi il parle. En tant que ministre de l'Intérieur, il s'est vanté d'avoir

expulsé plus de sans-papiers que son prédécesseur, le sarkoziste Guéant, a fait démanteler de nombreux camps de Roms, et a durci les conditions d'admission et de régularisation des sans-papiers. Il sait donc très bien y faire pour attiser les préjugés anti-immigrés, puis surfer dessus. Quitte à faire ensuite semblant de s'étonner du résultat.

Le coût des actionnaires

Deux millions et demi d'enfants sont sans logis aux États-Unis. En même temps, les 500 firmes les plus importantes de

la Bourse de New York vont distribuer cette année à leurs actionnaires 914 milliards de dollars. Cela permettrait de doter chaque enfant SDF de 365 000 dollars: de quoi se loger, se nourrir, se soigner et s'éduquer.

Mais les enfants, ça passe après les actionnaires.

Langue de Goethe et démagogie

Ceux qui veulent « vivre durablement [en Bavière] doivent s'engager à parler allemand en public et en famille ». Telle a été la motion publiée par la conservatrice

CSU, l'Union chrétienne-sociale qui dirige non seulement le Land allemand de Bavière, mais aussi le pays, au sein de la « grande coalition » qu'elle forme avec la CDU d'Angela Merkel et le SPD. On imagine bien ces censeurs l'oreille collée à la porte des logements pour vérifier...

Devant le tollé de protestations, quolibets et désaccords, y compris en son sein, la voix de la CSU a baissé d'un ton et n'évoque plus qu'un « effort pour utiliser l'allemand dans son quotidien ». Chassez la bêtise...